# LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 45 Saint-Boniface, du 21 février au 27 février 1986






VOS RENDEZ-VOUS



**Spécial élections**
- 18 MARS
- OPINION ÉLECTORALE
- PORTRAIT ÉLECTORAL

## Le Festival en pleine action!!



«Malgré le temps froid et la neige, le volume d'activités ne semble pas être affecté de façon sérieuse», a indiqué à la mi-Festival le directeur général de la fête, Noël Joyal. Ainsi, il y a moins de monde au Parc du Voyageur cette année. En dehors des impondérables climatiques, il est déjà acquis que l'objectif principal des organisateurs est atteint: une amélioration de l'organisation et de la qualité des activités est généralement remarquée. On reconnaît le Voyageur officiel, Philippe Lavack.

PHOTO: HUBERT PANTEL

# Il y a de l'écho dans les phrases

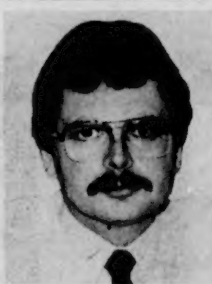
**Les élections s'annoncent vraiment bien pour les francophones: déjà deux (Laurent Desjardins et Denis Rocan) sont assurés de siéger au Palais législatif. 2 sur 57, ça fait exactement 3,5 pour cent. Un autre petit effort et la Chambre sera un fidèle reflet de la réalité linguistique!**

C'est Gary Filmon qui doit être content du coup de théâtre réussit lundi 17 par Denis Rocan de Somerset. Au troisième tour de scrutin, par 529 voix contre 512, le nouveau futur député de Turtle Mountain a officiellement pris la relève de Brian Ransom. L'ouverture de Filmon en direction des groupes ethniques a donc aussi payé côté francophone. Le voilà déjà flanqué d'un French Lieutenant.

Et la moisson pourrait même s'avérer meilleure. En effet, il est acquis que Gilles Roch, l'autre candidat francophone bleu, va mener une lutte au finish avec le ministre des affaires municipales, Andy Anstett.

Bien entendu, il ne sera pas dit que les néo-démocrates ne feront pas tout en leur pouvoir pour que le ministre de l'environnement, Gérard Lécuyer, conserve Radisson. Comme ça, à un mois du scrutin, pas de jaloux: néos et conservateurs ont des chances raisonnables de faire élire deux députés francophones. 4 sur 57, ça ferait exactement 7 pour cent. Un pourcentage qui traduirait très bien la réalité bilingue du Manitoba *(80 000 sur un million selon le recensement de 81).*

Toujours côté francophone, ce début de campagne électorale a apporté une autre surprise de taille: Albert St-Hilaire, le préfet de la municipalité de Montcalm, se présente néo dans Rhineland. Nul doute que les néos, qui visiblement n'ont pas pu convaincre un mennonite de Winkler ou Altona de tenter sa chance, sauront se montrer



**Bernard BOCQUEL**

**18 MARS ●**

reconnaissants si Howard Pawley reste premier ministre.

Car naturellement, Albert St-Hilaire n'a aucune chance de gagner Rhineland. Comme les partis ont jusqu'à mardi *(le 25)* pour trouver des candidats, il faudra attendre une autre semaine pour faire le point sur les autres candidats francos de dernière minute qui se présentent pour la gloire.

## La manne

Par contre, la loi électorale ne prévoit pas de date limite pour la présentation des programmes électoraux des partis. Il faudra donc attendre encore quelques semaines avant d'établir un bilan sérieux des promesses électorales.

En attendant, il faut se contenter de la Promesse Quotidienne de Pawley, sorte de manne distribuée aux quatre coins de la province, et des contre-attaques du lendemain de Filmon. Une mascarade rendue nécessaire pour alimenter les médias à chaque jour. Alors qu'il serait tellement plus simple que les partis proposent une fois pour toutes leur plateforme aux électrices-électeurs.

Mais au lieu de présenter un programme cohérent dès le début de la campagne pour faciliter la tâche des gens intéressés à voter, les stratèges des partis alimentent les médias au compte-gouttes. Comme ça, pas de danger que les 708 000 électeurs éligibles puissent s'y retrouver.

À vrai dire, le seul véritable intérêt de la technique homéopathique de la diffusion des promesses réside dans les répliques que les leaders se balancent par médias interposés.

La beauté des répliques tient à la dimension comparative qui est introduite. Évidemment pour permettre au commun des mortels de voir à quel point le commentaire de «l'autre» était stupide. Mais c'est pas facile d'être à la fois drôle, incisif et bon pédagogue. Deux citations de Howard Pawley illustrent cette difficulté.

• Gary Filmon ose prétendre que les objectifs et les idéaux des bleus et des néos sont les mêmes? Howard Pawley ne l'entend pas de cette oreille: «*That's like saying there's no difference between the Edmonton Oilers and the Toronto Maple Leafs because they both play hockey*». Pour un gars qui veut se battre pour le Manitoba, il aurait pu au moins glisser un bon mot pour les Jets.

• Gary Filmon ose affirmer que les mégaprojets hydroélectriques seront un désastre économique? Howard Pawley éclaire les électeurs ainsi: «*If Gary Filmon had been leader, the first railway across Canada could never have been built. Filmon has no vision.*» Une chance que Pawley lui a montré la lumière.

## Débat T.V.

Ça sonne tellement creux que ça en résonne. Il y a de l'écho dans les phrases soufflées au premier ministre!

Avec des répliques de ce calibre, il ne reste plus qu'à espérer très très fort que cette campagne électorale verra le premier débat télévisé entre le premier ministre et le prétendant. Enfin les Manitobain(e)s pourront décider lequel des deux passe le plus mal à la télé. Sans compter que les médias pourront alors spéculer en long, en large et en travers sur l'influence qu'un débat télévisé peut avoir sur le résultat de l'élection.

Mais une chose à la fois. Les experts vont sûrement se faire un plaisir de déterminer d'abord l'influence du budget fédéral du mercredi 26 sur la dynamique électorale.

La bonne nouvelle dans tout ça, c'est que 72 pour cent des électrices-électeurs sont allés voter à l'élection de 1981.

* * *

**EN APOSTILLE.** *Bien que les bleus essaient de cacher l'ancien premier ministre Sterling Lyon, il a quand même réussit à rugir un bon coup l'autre jour.* «They're not a terrible bright bunch you know». *Bah! Avec ces mégaprojets hydroélectriques, il y aura assez d'électricité dans l'air pour rendre tous les politiciens plus lumineux.*

*Le président du COR* (Confederation of Regions) *ne doute de rien, surtout pas de ses capacités de chef.* «We were going to take it easy and not get in, but we could see the Conservatives were floundering under Gary Filmon so we said: Let's get out there and give some leadership.» *Et ça, Dennis Heeney l'a dit avant qu'il ne connaisse le nom du nouveau député de Turtle Mountain. C'est bien ça, un leader: un homme capable de prévoir.*

*Il ne sera pas dit que nous ne parlerons pas des libéraux. Mieux: laissons-leur la parole.* «WELCOME TO CAMPAIGN '86. The Liberal Party in Manitoba is offering to each and every citizen of our province the opportunity to elect members to our Legislature with ideas and policies for the 1990's.» *Il y a vision et visionnaire.*

*Ça n'étonnera personne, le Free Press s'est déjà fermement campé dans le camp conservateur. Le samedi 15 février il titrait:* «Hydro megaprojects risky, report says». *Tandis que le Globe and Mail du même jour titrait:* «Manitoba announces Canada's largest hydro sale». *Ces journalistes de l'Est ne comprennent rien aux intérêts des Manitobain(e)s.*

### Dead

**Certains experts ont prédit que le Western Canada Concept pourrait nuire aux candidats conservateurs dans certaines circonscriptions. C'est fait.**

*Un des adjoints «inexpérimentés» de Filmon a écrit au chef du WCC: «as you are aware, the Supreme Court of Canada has ruled that Manitoba is officially a bilingual province».* Quand Ivan Merritt s'est choqué, le chef bleu a fait expédier une lettre correctrice: «Manitoba has never been officially bilingual».

Howard Pawley n'a même pas voulu essayer une saillie devant l'embarras des conservateurs. Évidemment, parce que «bilingualism is a dead issue.»

On respire.

# Lettres à LA LIBERTÉ

## Lettre ouverte de Gilbert Laberge

M. le rédacteur,

J'ai décidé de me présenter à la présidence de la Société franco-manitobaine (SFM) pour faire ma grande part et vous encourager à continuer de faire chacun et chacune la vôtre pour permettre de faire rayonner davantage la bonté, le fairplay, le respect mutuel et toutes les autres qualités humaines qui nous furent enseignées.

J'ai oeuvré dans bien des organisations, et dans bien des domaines de la vie, portant une variété de niveaux de responsabilités. Ces expériences m'ont imprégné d'un bagage de connaissances et d'une étoffe particulière.

Si je suis élu président, je m'engage à faire mon gros possible pour l'obtention des services en français qui nous sont dus dans notre pays, ainsi que d'oeuvrer pour l'acceptation sociale des qualités de vie que le Seigneur nous a partagées.

Je réserverai ma plateforme électorale à la présidence pour l'assemblée annuelle du 1er mars. Au plaisir de vous y voir. «Mino Wit-Chi-Ti-Win et bon Festival».

Gilbert M.-B. Laberge
Saint-Boniface
le 17 février 1986






**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

**Directeur et Rédacteur en chef:** Bernard BOCQUEL
**Journaliste:** Lucien CHAPUT
**Journaliste coopérant:** Stéphane JARRE
**Administratrice:** Gisèle GOBEIL
**Publicitaire:** Andrée GILBERT
**Typographe:** Jocelyne LAXSON
**Graphistes:** David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
**Secrétaire relationniste:** Eveline BOURGOUIN
**Développement des photos:** Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

**L'abonnement annuel** coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

**Heures de bureau:** 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

**La LIBERTÉ** est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

**La LIBERTÉ**
**C.P. 190**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 3B4**
**Tél.: 237-4823**


## La SFM encourage les efforts de Radio-Canada

Monsieur Gilbert Teffaine
Directeur régional
Société Radio-Canada

Monsieur Teffaine,

Nous tenons à vous féliciter pour la campagne publicitaire «Les gens d'action» qui est diffusée sur les ondes de Radio-Canada depuis l'automne passé.

Une telle campagne permet de diffuser sur les ondes de CBWFT la programmation locale présentée sur les ondes de CKSB. Il va sans dire que cette campagne publicitaire est bien reçue par les Manitobains d'expression française car elle présente un contenu unique à notre région.

La Société franco-manitobaine encourage et reconnaît les efforts de Radio-Canada, radio et télévision, à offrir une programmation régionale sans pour autant sacrifier la qualité des émissions produites. Nous trouvons que la campagne «Les gens d'action» reflète le genre d'approche qui fera de Radio-Canada une société qui répond aux véritables besoins des gens.

Réal Sabourin
président
Société franco-manitobaine
le 12 février 1986

# CAYOUCHE




*Une autre manière de regarder au sommet de la francophonie à Paris* Cayouche La Liberté

## Lettre à François Mitterrand

Au lendemain du centenaire de Louis Riel, fondateur de la province francophone du Manitoba et père de la Confédération canadienne, nous vous transmettons toutes nos félicitations à l'occasion de la réunion au sommet des pays francophones.

Nous désirons également exprimer nos vifs regrets au fait que le Manitoba ne soit pas représenté à cette conférence et nous demandons instamment que cette situation soit rectifiée.

En dépit de cette état de choses, nous espérons que les débats se dérouleront de façon satisfaisante pour toute la francophonie du monde et celle du Manitoba en particulier.

André de Leyssac
Georges Forest
Président et vice-président de la Société canadienne du français à l'université
Winnipeg
le 16 février 1986





**La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.**

# La relance linguistique en 1986?

**Depuis son arrivée au Commissariat aux langues officielles voilà deux ans, D'Iberville Fortier parle de la relance de la réforme linguistique.**

Cette relance, le 3e Commissaire aux langues officielles espère bien qu'elle sera entreprise cette année, avec la mise à jour de la Loi sur les langues officielles. La Loi est entrée en vigueur en septembre 1969.

D'Iberville Fortier vient de présenter ses propositions de changements à la Loi. "1986 doit être, notre Gouvernement l'a déclaré, l'année des décisions en ce qui a trait à la relance de la réforme linguistique" a déclaré le Commissaire au Comité mixte permanent de la politique et des programmes de langues officielles.

Le Commissaire a pris une approche résolument globale dans sa manière d'envisager la relance linguistique. Il s'est notamment interrogé sur les minorités.

"Quelle importance attache-t-on au maintien et à l'épanouissement de nos minorités nationales ou provinciales? Comment utiliser les responsabilités fédérales en matière de communications pour favoriser nos communautés en situation minoritaire, qui pourront être plus profondément affectées par la disponibilité d'émissions TV ou radio à leur goût et dans leur langue, que par le bilinguisme de certains services officiels?"



**Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier. Plus de pouvoirs.**

D'Iberville Fortier veut que la Loi sur les langues officielles révisée contienne un préambule "pour mieux expliciter les intentions de la Loi". Le préambule préciserait, entre autres, que la Loi vise la promotion de l'égalité des langues officielles dans l'administration fédérale et dans d'autres secteurs d'activité de la société canadienne.

Parmi les principaux amendements à la Loi que recommande le Commissaire, notons:
- L'insertion d'un **droit personnel** à un service dans l'une ou l'autre langue, en plus de l'**obligation institutionnelle** de fournir le service.

- Le droit des fonctionnaires fédéraux d'accomplir leurs fonctions dans **la langue de leur choix** dans toutes les institutions fédérales (*avec des limites comme le service au public*).

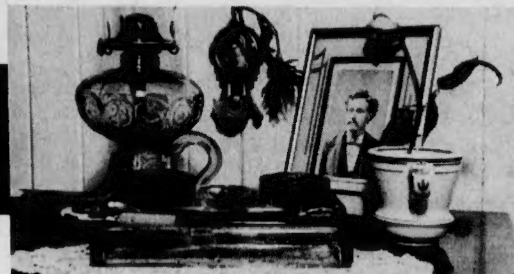
- Des pouvoirs accrus pour le Commissaire, comme celui de réclamer des mesures correctrices. Actuellement, D'Iberville Fortier peut seulement constater des faiblesses dans l'application de la Loi de 1969. Il est simplement, selon l'image classique, le chien de garde de la Loi sur les langues officelles.

**B.B.**



## 467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



*Léonie Lambert, fille de Marie-Louise Langlois (née Pelletier) et soeur de Thérèse Langlois, vient d'apprendre la plus terrible nouvelle de sa vie: son mari, Louis Lambert, vient de se tuer dans un accident de travail.*

Elle avait pleuré longtemps. La mort de son mari lui parut tellement inacceptable, tellement soudaine. Louis était né deux années après elle. Et pour Léonie, la logique naturelle voulait qu'elle meure avant son Ti-Loup. Cette façon d'envisager sa fin avait toujours eu pour elle l'avantage d'être rassurante. Elle qui ne s'était jamais occupée de papiers, d'affaires légales ne se voyait absolument pas obligée soudainement de prendre des décisions. Le destin en avait décidé autrement. Léonie Lambert, née Langlois, se trouvait dans la position qu'elle redoutait tant: prendre sa vie en main.

Cette perspective lui parut inimaginable. Comment pourrait-elle jamais vivre pour elle-même? Comment pourrait-elle vivre seule dans cette maison, où chaque petit souvenir l'écraserait? Pour quelle raison devrait-elle vivre? Les méandres de sa pensée la conduisirent inévitablement au suicide. Elle s'y arrêta. Le choix qui s'offrit à Léonie paraissait terriblement simple: prendre sa vie en main ou se prendre la vie. La clarté de cette équation, qu'elle se surprit d'avoir formulée avec autant de précision, lui fit peur. Comment avait-elle osé penser à de telles affaires?

Même si elle n'allait pas à la messe aussi souvent que madame Beaudry, elle savait très bien que s'enlever la vie n'était pas catholique. *Quand le Seigneur envoie des épreuves, c'est pour qu'on puisse se rendre la tête haute au paradis, pas pour qu'on s'esquive lâchement*, martelait souvent madame Beaudry. Et madame Beaudry s'y connaissait, en matière d'épreuves. Elle dont la foi se rafermissait au fil des durs coups qu'elle devait essuyer. À chaque fois qu'un malheur l'assaillait, madame Beaudry se promenait dans Saint-Boniface pour donner force détails sur ses malheurs, de plus en plus convaincue que Dieu l'avait choisie. Madame Beaudry partageait ses tristesses avec qui voulait bien l'écouter. Le ton posé et humble qu'elle adoptait contribuait à lui conférer un côté "élue de Dieu". Léonie trouvait que madame Beaudry manquait de pudeur, mais elle avait toujours bien volontiers accepté son travers parce que, vraiment, perdre un fils dans un accident de voiture et deux maris, c'était une croix plutôt lourde à porter.

Ainsi, avant même de se demander comment elle se suiciderait, Léonie avait rejeté cette première solution que lui avait proposé son instinct de défense. Elle se déclara d'ailleurs franchement égoïste quand l'image de sa petite dernière s'imposa à elle. Marguerite, bêtement en amour avec son espèce de drogué, avait besoin de sa mère. Il fallait vivre pour Marguerite. Il fallait vivre pour ses enfants. Il fallait faire face à la réalité parce qu'il n'était absolument plus question de répudier sa tâche de mère, commencée voilà plus de trente ans.

La force de l'instinct maternel lui fut d'un grand secours pour combattre la scène qui s'imprimait dans sa tête. Un gros trou noir engouffrait inexorablement le cercueil de Louis, entre des couronnes de fleurs, des pleurs, des condoléances appuyées, des bouts de phrases murmurés à la hâte, un tourbillon de larmes, un besoin de hurler. Le premier enterrement dans la famille. Son père, Charles-Eugène Langlois, avait disparu corps et bien. Si bien que jamais Marie-Louise Langlois, née Pelletier, n'a eu besoin d'accepter des

17

dizaines de condoléances offertes à la queue leu leu. *C'est là où on se rend compte qu'on est veuve. Et je sais de quoi que je parle à cause que j'ai été deux fois dans cette situation*, avait dit un jour madame Beaudry. *Madame Beaudry porte donc bien son veuvage*, avait souligné une vieille commère.

*La veuve Beaudry habite sur la Giroux!* Son esprit lui formula la réalité cruellement: *la veuve Lambert habite sur la Giroux*. Le test vint un peu tôt, cependant. Une violente tristesse poignarda Léonie dans le ventre, à tel point qu'elle se sentit soudain faible, au bord de l'évanouissement, à nouveau prête à envisager sa propre fin. Après tout, si la veuve Beaudry aimait ça, étaler son deuil devant tout le monde, elle, Léonie Lambert, ne pouvait pas accepter une chose pareille. Les Langlois n'aiment pas se faire plaindre. Ça, c'est comme ça. Ça vient du père et de la mère. Les Langlois, les Pelletier, c'est pas du monde qui se nourrissent de gémissements. La dignité d'abord. Point final.

De toute façon, qu'est-ce que madame Beaudry peut bien faire là-dedans? Léonie n'avait jamais aimé la veuve Beaudry, alors ce que la veuve Beaudry pouvait bien dire n'avait aucune raison de s'appliquer à elle. De toute manière, c'était sûr qu'elle s'était remariée pour le confort, pas pour l'amour. Alors elle pouvait bien se comporter comme ça. La veuve Beaudry priait pour le salut de son âme, pas pour la vie éternelle de ses maris. Elle, elle allait prier pour le salut de son Louis, pour que le Seigneur pardonne ses péchés. *Unis jusqu'à ce que la mort vous sépare*, avait dit le curé Fontaine. Il connaissait la vie, l'abbé Fontaine. Il savait donner les bons conseils. *Il fallait être humble quand le malheur frappait. Il fallait accepter la vie, avec toutes ses joies et ses peines*. C'était bien la seule manière de ne pas se sentir coupable de vivre, de repousser la petite voix qui te rappelle que toi, au moins, il te reste le choix de vivre ou d'affronter la mort.

Léonie avait décidé d'affronter la vie. Cet effort terrible imposé par son esprit l'avait cependant épuisée. Elle s'efforça néanmoins de commencer à essuyer les larmes qui lui avaient gonflé les paupières. Un premier geste qui valait bien une prière. Elle tenta de chasser le goût salé dans sa gorge avec un grand verre d'eau. Ensuite elle ouvrit la porte, l'odeur de la tarte aux pommes brûlée étant encore très prenante. Elle n'eut toutefois pas la force de jeter les restes calcinés, se rassit et tamponna ses yeux en espérant vaguement que quelqu'un ou quelque chose allait l'obliger à partager son drame. Mais rien de la sorte ne se produisit.

Il fallait donc faire face, provoquer la réalité. Elle se dirigea vers le téléphone pour appeler sa soeur. Une dernière peur l'empoigna. *Et si maman répondait au téléphone?* Qu'aurait-elle la force de lui dire? *Tandis qu'avec Thérèse*... Finalement, elle récita un Je Vous Salue Marie en composant le numéro du 467 rue Jeanne D'Arc. La sonnerie étouffée la secoua deux fois avant que le déclic ne se fasse entendre.

Elle venait juste d'achever de balbutier "*maintenant et à l'heure de notre mort, amen*" quand elle entendit un "*allô?*". C'était Thérèse. Elle y vit immédiatement un signe que la vie essayait un clin d'oeil de bonne volonté dans sa direction. Elle saisit goûlument sa chance:

— Thérèse!! Il faut que tu t'en viennes tout de suite! Un... un malheur vient d'arriver! Louis est mort!



18

Assemblée annuelle de la SFM le 1er mars

# Les deux candidats s'expliquent

**Pour la première fois depuis 1978, la présidence de la Société franco-manitobaine sera contestée. Deux candidats sont en lice: le président élu en 85, Réal Sabourin, et Gilbert Laberge.**

Gilbert Laberge a 46 ans, il est né à Toutes-Aides près de SainteRose-du-Lac. Le candidat à la présidence de la SFM a été employé de Postes Canada durant 18 ans, dont neuf années au Québec, entre 1971 et 1979. Il est depuis deux ans et demi inspecteur en contrôle de la qualité des produits à la division manufacturière de Princess Auto Ltd.

Gilbert Laberge n'a pas voulu donner tous les détails de sa plateforme électorale. «C'est par respect pour les membres. Je veux leur laisser la décision de choisir une direction».

Le candidat tient «à contribuer davantage à l'évolution de la société francophone du Manitoba. J'ai failli me présenter l'an dernier à un poste de conseiller, mais je ne me sentais pas encore tout à fait prêt».

S'il vise la présidence, c'est «parce que c'est le poste où la personne a la meilleure possibilité d'exercer le leadership. Je trouve que la SFM doit élargir ses horizons quant à ses engagements. La SFM doit aussi améliorer sa communication avec la francophonie pour éliminer les problèmes de communication et d'information avec les membres.»



**Réal Sabourin. Continuer le travail.**

S'il est élu, Gilbert Laberge s'engage à «un effort à temps partiel, d'un an à la fois, comme le prévoit la constitution. J'espère que beaucoup viendront à l'assemblée annuelle avec des idées et leur coeur, pour renforcer la SFM et en faire une famille solide.»

En conclusion, le candidat croit qu'il «faut amener un brin d'air frais pour le rajeunissement de la SFM. Ça prend du nouveau, ça prend de nouvelles vues.»

Réal Sabourin se représente pour «la continuation du travail de la première année, dans un esprit de conciliation, autant que c'est possible.» Le président de la SFM a 38 ans, il est né à Saint-Jean-Baptiste et il a travaillé à la SFM de 1980 à 1985 comme agent de planification et de recherche.



**Gilbert Laberge. Un brin d'air frais.**

## L'autre volet

Réal Sabourin veut «continuer la réorientation commencée en 1982 avec un document d'étude véhiculé auprès des organismes. Les efforts de concertation avaient été mis de côté à cause de la crise constitutionnelle. Il s'agit de terminer l'ouvrage, maintenant qu'on a le temps.»

«Ce qu'on dit, c'est que la SFM n'est pas un organisme de développement, mais de lobby. Ça veut dire que la SFM doit intervenir dans tous les secteurs, mais au niveau politique.»

«L'autre volet, c'est la coordination. À mon avis et celui du conseil d'administration, il faut s'assurer qu'il y ait des objectifs communs et que chaque organisme devienne plus efficace dans ses champs d'intervention. Pour ça, il faut continuer à assurer la concertation et le dialogue entre organismes et régions.»

«Il faut arrêter de réagir et se mettre en position d'agir. Pour devenir maître de notre avenir, il faut s'assurer de chercher une majorité de Franco-Manitobains, pour avoir une bonne représentativité, plutôt que de travailler qu'avec l'élite.»

**Bernard BOCQUEL**





Lilianne Prud'homme















Au temps de la Prairie



# L'histoire de la Rouge (9)

## L'exécution de Thomas Scott

### Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

**J'ai entendu conter par des adversaires de Riel puis par des amis de Riel, la version de l'histoire de Scott. [C']était à peu près la même affaire.**

Il [mon père] a connu Thomas Scott, ben sûr! C'était un matamore, un «trouble-maker»! Ils onvaient travaillé sur le chemin Dawson ensemble; mais il avait pas de relations avec lui parce que lui parlait pas français, puis mon père parlait pas anglais.

J'ai entendu conter par des vieux Métis qui parlaient avec mon père, que Thomas Scott était l'instrument de Schultz. Quand ils se sont évadés, Schultz s'est en allé en Ontario monter les orangistes. Mais Scott a reviré, lui.

Il voulait renverser le Gouvernement provisoire! C'était un matamore! Il rôdait toujours le sabre à la ceinture puis la carabine à la main dans le fort Garry. C'était lui qui allait renverser le Gouvernement provisoire, puis ç'allait être lui qui allait «runner» toutes les affaires.

Thomas Scott avait été poigné trois fois, des armes à la main. Contre le Gouvernement provisoire! Puis deux fois, il a fait serment qu'il se tiendrait tranquille, qu'il lâcherait les armes. Puis la troisième fois qu'ils l'ont poigné... ils l'ont passé en conseil de guerre!

Ils l'ont passé en conseil de guerre, puis ils l'ont condamné à être fusillé. Il les a jamais pris au sérieux. Même devant eux autres:

— Pensez-vous m'exécuter? Ils sont bien trop «cowards»!

Quand il était en prison, il insultait ses gardes, il insultait tout le monde.

Mon père disait:

— Tout le temps qu'ils ont jugé... que le conseil de guerre a passé Scott en jugement au fort Garry, Riel marchait dans le passage. Il était contre l'exécution de Scott. Il disait: «Ça va faire une tache à mon Gouvernement provisoire.» Ah, mais Lépine, lui, il soulevait les autres, les Métis: que Riel était trop doux pour les Anglais... le parti Canadien...

Mon père disait — il aimait pas Lépine — il disait:

— C'était un homme qu'on pouvait pas se fier dessus comme Riel. Il cherchait plutôt à soulever les autres contre Riel pour, lui, prendre la tête parce que Riel était trop doux pour le parti Canadien... Riel l'a modéré un peu.

Quand le comité a voté pour l'exécution de Scott, il s'est soumis à la majorité. Mais c'est Lépine qui était l'instigateur. Il était comme l'avocat de la Couronne. C'était Didyme Lépine qui était chaud pour exécuter Scott parce qu'il disait:

— Il se révolte... Il cherche à renverser le Gouvernement provisoire. Quand on en aura tué trois ou quatre parmi eux autres, les autres qui sont contre le Gouvernement provisoire, les gens du parti Canadien, vont avoir peur; ils vont ben se tenir tranquille.

Puis en effet, après qu'ils ont eu exécuté Scott, les autres ont vu que les Métis «meanaient business». Là, les autres se sont tenus tranquille, après.

Moi, je pensais que c'était légal, l'exécution de Scott.

C'était au mois de mars. Si je me trompe pas, il [mon père] parlait du 4 mars. Le matin, là, ils l'ont emmené. Ils lui ont offert le service du ministre protestant; il a pas voulu. Ils lui ont offert le service catholique; ils les a insultés. Là, ils l'ont emmené.

Il y avait un chemin qui passait entre la rivière puis le Fort. Ils l'ont emmené là, ils l'ont agenouillé, ils lui ont bandé les yeux, ils lui ont attaché les mains en arrière du dos.

Il y avait six fusils de chargés: il y en avait trois chargés à balle, puis trois chargés à poudre... à blanc. Mais c'est rien qu'un homme qui avait chargé les six fusils. Puis, il les avait tous mélangés, là, puis mis dans un coin. Comme ça tu prenais un fusil, tu savais pas si tu prenais un fusil chargé de balles, ou rien qu'à poudre.

Il y six [soldats] dans le pelo-ton d'exécution. J'en ai connu un, Pierre Parisien, personnellement. Je l'ai connu comme je te connais... petite barbiche... Lui a ôté le cap de son fusil...

Je me rappelle, le vieux Henri Carrière — il était de Saint-Vital; il disait:

— Les soeurs nous ont fait sortir du couvent, sur la galerie; et puis elles nous ont dit: «Regardez, ils vont fusiller Scott, là.»

Puis, ils ont commandé le peloton d'exécution.

C'était Didyme qui commandait. C'est lui qui a ordonné «Feu!» quand ils ont tué Scott.

BANG!

On l'a vu fusiller de bord en bord de la rivière!

Le couvent était du côté de Saint-Boniface, puis ils l'ont exécuté du côté du Fort. Il l'a vu [Henri Carrière], puis lui me l'a raconté après.

Pierre Parisien dit «Léger» [avait] ôté le cap. Comme ça, il était sûr qu'il tirait pas. Son arme a pas fait feu. Il y en a cinq qui ont parti. Mais il y avait rien qu'une balle qui l'onvait atteint... Scott. Les deux autres ont tiré à côté ou ben don, ils l'ont manqué. Pierre Parisien avait-il un fusil chargé à balle...? On le sait pas!

[Scott] était blessé à mort, mais il était pas mort. Il a gémi.

Il y avait parmi eux autres, François Guillemette, «Bonnet de fromage». C'était un Français... une espèce d'aventurier. Quand Scott se plaignait, il a dit:

— Donnez-moi un pistolet! Vous allez voir qu'il se plaindra pas longtemps!

C'est Ninnin Nault qui lui a donné son pistolet. Puis le petit Français a été, puis «bang!»... dans l'oreille. Il s'est raidit... puis c'était fini... C'était fini.

Les vieux Métis disaient:

— Il a couru après!

Les Français puis les Anglais s'adonnaient pas dans le temps.

Il y avait une palissade, là, dans le Fort; en planches. Ils attachaient les chevaux là. Des fois, ils onvaient besoin de la cavalerie... ils soignaient les chevaux là. Ils l'ont ramené dans le Fort, puis ils ont fait la fosse, puis ils l'ont enterré là.

Ses parents [de Scott] en Ontario ont demandé... Sa mère était âgée, mais elle offrait $1000.00 de récompense si quelqu'un pouvait lui amener le corps de son fils.

Après ça, quand les choses ont commencé à se brouiller, ils [les Métis] ont dit qu'ils [les orangistes] allaient prendre ce corps-là, puis en faire un martyr. Ils l'ont fait disparaître dans la nuit. Les gens du Fort ont demandé ça.

Pendant la nuit, ils l'ont déterré. Elzéar Goulet puis Elzéar Lagimodière, ils prétendent que c'est eux autres. Puis en même temps, ils ont renterré le cercueil avec un chien dedans...

Mon père était là. Il s'adonnait à être garde à la porte du Fort:

— Il y a trois hommes qui sont arrivés, il dit, sur une traîne, tu sais ben... leur toboggan, là; trois hommes habillés pareils tous les trois, assis sur le siège. Ils nous ont demandé d'ouvrir la porte. On a ouvert la porte, puis ils ont disparu dans la noirceur.

Puis le lendemain matin, la même traîne a arrivé. Deux hommes dedans, habillés pareils: c'était Elzéar Goulet, Elzéar Lagimodière, les 2 beaux-frères. Elzéar Lagimodière était marié avec la soeur de Elzéar Goulet. Ils devaient avoir allé coucher tedben chez l'un ou chez l'autre. Mais Le troisième y était pas. Ils [les gardes] ont pensé que c'était Scott.

Ils ont toujours prétendu que le troisième était Scott! Ils [l'onvaient] habillé, puis ils [étaient] venus à bout de l'assire entre eux autres, un de chaque bord, hein. Trois hommes, assis sur le siège, habillés pareils tous les trois... dans la nuit...

Elzéar Goulet, c'était un des deux qui avaient fait disparaître le corps de Scott. Il y a deux hommes qui le savent: Elzéar Goulet puis Elzéar Lagimodière. Puis Elzéar Lagimodière est mort à un âge avancé à Lorette, puis «je crois qu'il est mort avec son secret... qu'il l'a même pas dit à sa femme où ce qu'ils onvaient mis le corps de Scott.» Mon père disait ça.

— Je connais Elzéar Goulet puis je connais Elzéar Lagimodière, puis je suis certain que Elzéar Lagimodière est mort avec son secret.

C'était au mois de mars. Mon père dit:

— Pour moi, ces deux hommes-là ont pas pris la peine de creuser une fosse dans la terre gelée pour enterrer ce gars-là. Pour moi, ils lui ont mis, tout habillé de même, une pesée au cou, puis tchoum!... ils l'ont sacré dans la rivière.

Il y avait quoi ce qu'ils appelaient des «mares» tu sais ben, des ronds dans la rivière qui était pas gelés. Puis tout habillé de même, il a calé, puis il a resté là, puis il est encore où ce qu'ils l'ont jeté.

Il y avait une famille anglaise qui résidait près du Fort. C'était Harkness, leur nom. Mais les Métis disaient pas «Harkness»; ils disaient toujours «Arqueness*»! Bon ben, les petits gars, là, les petits Harkness de 8, 10 ans, ils étaient toujours avec les soldats, là, toujours à fureter dans le Fort. Tu sais ben... des gamins. Ils avaient accès; les soldats les laissaient faire. Mon défunt père disait:

— Ils étaient toujours parmi nous autres.

Ils ont vu où ce que Scott a été enterré dans le Fort, où ce que les chevaux étaient attachés. Mais les petits Harkness ont pas vu quand il a été déterré de là. Ils [avaient] déterré la nuit. Mais il [avaient] renterré le cercueil... avec un chien mort dedans pour qu'il ait une certaine pesanteur.

Ça fait que quand les soldats de Wolseley ont arrivé puis qu'ils ont pris le Fort, les petits Harkness ont retourné encore, puis ils ont bavassé. Ils ont désigné où ce qu'il avait été enterré. Ça fait qu'ils l'ont déterré, ils ont sorti le cercueil. Quand ils l'ont ouvert, c'était un chien mort!

Là, ça sacrait!

Les petits Harkness disaient:

— They were swearing...

Ils ont dit ça: le cercueil était taché de sang encore.

Tout ce que j'ai appris au sujet de l'exécution de Thomas Scott, je l'ai appris de mon père. Mon père a été témoin de tout le procès et l'exécution de Scott, depuis son arrestation jusqu'à son exécution. Il l'a vu fusiller. Il était là! Il était là.

* arkanys? (Note de l'éditeur)

# Les moines font passer l'esprit du Richelieu

**Les moines sont contents. Dès dimanche soir, la première journée du Festival, le Grenier de l'Abbaye était comble.**

Le Grenier de l'Abbaye, c'est l'activité principale de prélèvement de fonds du Club Richelieu. Le Grenier, c'est aussi "un des plus vieux relais du Festival du Voyageur", précise son coordonnateur, Sam Duguay.

Depuis dix ans, les "Richelieu" contribuent à assurer la dimension communautaire de la grande fête d'hiver. La vingtaine de membres du Club de Saint-Boniface, qui a obtenu sa charte en 1975, participe à l'organisation de ce relais.

"On sait ce qu'on a à faire," explique Alfred Bérard, le président de ce club de service d'expression française, d'orientation chrétienne, qui vise à l'épanouissement de ses membres à travers des oeuvres sociales.

Alfred Bérard estime que l'organisation du relais exige au moins 150 heures de préparation. Le bon fonctionnement du Grenier nécessite la participation d'une vingtaine de bénévoles par soir pour servir spectatrices et spectateurs.

"Nous offrons un cachet spécial, note Ted Tétreault, le plus âgé des "Richelieu". Au Grenier, les gens sont assis et sont servis par les moines. Chaque personne qui arrive est traitée comme un individu spécial."



**Les moines veillent à assurer une bonne ambiance au Grenier de l'Abbaye.**

## On tient

Un traitement qui permet sans aucun doute aux participants de s'inquiéter uniquement du spectacle. "Au Grenier, la participation de la foule compte beaucoup, souligne le président du Club. On tient à créer un esprit qui cadre avec la devise des "Richelieu": Paix et fraternité. On fait passer l'esprit du Richelieu à travers l'ambiance qu'on crée ici".

Cette année, les organisateurs se sont assurés les services de deux folkloristes québécois: Gille Gosselin et Denis Côté. Plus un troisième larron: Pierre La Roche, un chanteur, raconteur et ancien Voyageur officiel (*avec sa femme Carmen*) qui n'a pas besoin d'être présenté.

Ces artistes animent avec bonheur la salle du Centre récréatif Notre-Dame, qui contient 240 personnes. Au moins 350 personnes par soir se laissent prendre par l'esprit du Grenier de l'Abbaye, réputé un des mieux organisés du Festival.

Malgré cette excellente réputation, les Richelieu n'ont aucune intention de se reposer sur la couronne de lauriers qu'on leur tresse depuis tant d'années. Déjà, Sam Duguay indique que "l'atmosphère monastique sera aussi là l'année prochaine au niveau du décor."

Les "Richelieu" tiennent visiblement à mettre en valeur le côté "monastique" du relais. "C'est parce qu'un moine, pour le Canadien français, c'est quelqu'un qui fait quelque chose de bien, remarque Ted Tétreault... Il y a un défi de devenir "Richelieu". C'est pas juste d'aller à un souper tous les 15 jours. Mais c'est de s'impliquer. Le "Richelieu" doit donner de lui-même, sinon il n'a pas sa place."

Alfred Bérard renchérit. "Si on a 4000 à 5000$ de profit, on sera content. Ce qui finalement n'est pas tellement quand on tient compte de tout le travail que ça demande. Mais pour nous, même si le profit est important, il n'est pas le but essentiel du Grenier. L'important, c'est de partager et de s'impliquer au niveau communautaire pour que le Festival garde son cachet communautaire."

**Bernard BOCQUEL**

# Arrêter de fumer: un défi à relever

**Joanne Therrien-Sabourin participe à l'opération *Kick it*, organisée par l'Association pulmonaire manitobaine *(Manitoba Lung Association)* en direction des fumeurs qui souhaiteraient mettre fin à leur consommation de cigarettes. Elle nous explique comment y parvenir.**



Stéphane JARRE

SANTÉ

***— Pourquoi t'es-tu personnellement investie dans cette campagne?***

Depuis neuf mois, je n'ai plus touché une seule cigarette. J'ai arrêté grâce à l'Association pulmonaire manitobaine après plusieurs tentatives infructueuses.

***— À quelle condition ces sessions peuvent-elles être efficaces?***

D'abord, il faut vouloir cesser de fumer. C'est donc le fumeur lui-même qui doit s'inscrire aux cours ou qui doit commander la méthode à domicile. Ensuite, il ne faut pas manquer trop de cours. Sur huit sessions, il vaut mieux venir six fois au moins. Enfin, il est impératif de suivre les instructions à la lettre.

L'un des exercices, par exemple, consiste à mettre un caoutchouc élastique autour de son paquet de cigarettes et à noter l'heure et les circonstances où l'on fume. Si on ne respecte pas les règles du jeu, ça ne peut pas marcher.

***— Quelle est le taux de réussite de ces sessions?***

Si les gens font les choses correctement, 90 pour cent. Sinon, 40 pour cent.

***— De quelle méthode s'agit-il?***

C'est une approche un peu psychologique. Les gens apprennent à comprendre leur comportement de fumeur et travaillent en groupe. Généralement, les fumeurs réduisent leur consommation dès les premières semaines. Souvent ils cessent de fumer avant la fin du programme.

***— Comment se déroule une session type?***

Pendant les 45 premières minutes, chacun parle de sa semaine, de ses problèmes, de ses difficultés ou de ce qui a bien été et dévoile le nombre de cigarettes qu'il a consommées. Puis l'on parle de ses objectifs pour la semaine suivante. On apprend de nouveaux trucs pour réduire sa consommation. Et juste avant la fin de la session, le chef de groupe donne ses instructions et des conseils. Il distribue des feuillets à lire.

***— Est-ce que les plus timides ne risquent par d'être gênés par la présence d'autres personnes?***

Non, je ne pense pas. Au contraire, les réunions sont très encourageantes. Pendant la semaine, tu es tout seul, c'est peut-être très dur. En fait, tu as même hâte de retourner à la session pour parler de tes frustrations et voir comment les autres ont surmonté les leurs.

C'est très stimulant de dire aux autres que tu as pu te lever juste après les repas et renoncer à la meilleure cigarette de la journée. Ou si tu n'y es pas parvenu et que d'autres l'ont fait, toi aussi tu as envie de relever ce défi.

***— Qui sont les personnes qui assitent aux cours?***

Des gens de toutes conditions. Certains avaient essayé d'autres méthodes en vain. Mais l'hypnotisme ou l'acupuncture peuvent aussi convenir à certaines personnes.



**Joanne Therrien-Sabourin: «J'ai même dû arrêter de boire du café pour ne plus avoir envie de fumer».**

***— Pour quelles raisons ont-elles décidé d'arrêter de fumer?***

La santé et les finances viennent en tête des motivations. La pression des non-fumeurs aussi, qui s'exerce dans les réunions ou au travail.

***— Qui finance l'opération Kick it?***

Les cours sont assurés par des bénévoles. L'argent recueilli lors de l'inscription *(environ 5$ par personne)* permet de couvrir les frais de location des salles. Et l'association pulmonaire reçoit des dons et des subventions.

** Association pulmonaire manitobaine (Manitoba Lung Association) 629, avenue McDermot, Winnipeg R3A 1P6. Téléphone: 774-5501.*

### *Quelques chiffres...*

***D'après une enquête de juin 1981 sur la Santé des Canadiens, 23 pour cent des Canadiens sont d'anciens fumeurs.***

*Sur cent personnes, 32 ont vraiment tenté d'arrêter de fumer et 24 ont plus ou moins essayé.*

*Dans la plupart des cas, ces personnes sont aussi celles qui fument le moins de cigarettes par jour.*

**Chiropractie —** *À l'approche des élections provinciales, l'association des chiropracteurs manitobains lance une nouvelle campagne d'information.*

*Forte de l'appui de ses 120 000 patients et des 20 000 lettres de pétition qu'ils ont signées, l'association tente de faire pression sur les principaux chefs politiques de la province pour que la chiropractie ne soit plus pénalisée.*

*Les chiropracteurs publieront avant le 18 mars les réponses des hommes politiques.*

**Urgences —** *L'hôpital Concordia vient d'ouvrir un nouveau service d'urgences pour répondre aux besoins du nombre grandissant de résidants dans la partie nord-est de Winnipeg.*

*Environ 35 000 patients devraient fréquenter ce nouveau service chaque année. Sa construction a coûté 2,4 millions de dollars.*

*D'autres aménagements sont actuellement en cours ou prévus à l'hôpital de la rue Concordia: le doublement de la capacité du service de soins intensifs, la création d'un centre d'otologie* (maladies des oreilles) *et le réaménagement du service de médecine respiratoire.*

**La vie sociale**
**est une rubrique gratuite.**

# Ça travaille, un directeur du scrutin

**"Ça a été mon baptême du feu à l'administration civique provinciale," raconte l'ancien député de la circonscription provinciale de La Vérendrye. Il a sans aucun doute raison. Organiser les élections dans une circonscription électorale, il faut le faire!**

Albert Vielfaure n'avait aucune expérience dans le domaine lorsqu'il accepta, en 1959, d'être le directeur du scrutin (*returning officer*) pour la circonscription de La Vérendrye. Même qu'il ne connaissait vraiment pas la circonscription. "Tout l'Est, je ne connaissais pas du tout. En dehors de La Broquerie et Richer, je ne la connaissais pas."

Le tout s'était décidé un peu vite. "Edmond Brodeur de Saint-Adolphe était député à l'époque. Il avait nommé un de mes oncles, Jos Balcaen, comme directeur du scrutin. Mais Jos était malade et il a démissionné à la dernière minute. Alors mon oncle lui a donné mon nom."

La tâche du directeur du scrutin est de taille. "C'est au directeur du scrutin," explique Albert Vielfaure, "de mener la machine électorale. Il doit s'assurer que toutes les personnes aient la possibilité et le droit de voter."

Au niveau pratique, cela implique plusieurs choses. "C'était tout par étapes. Premièrement il faut dresser la liste électorale. Donc il faut qu'il trouve les personnes pour la dresser."

**PORTRAIT ÉLECTORAL**

"Ensuite, il y a la révision des listes. On affichait les listes qui étaient écrites à la main dans ce temps-là. Les personnes pouvaient faire ajouter des noms ou en supprimer."

"Le système fonctionnait très bien. Le plus grand problème, c'était que la majorité des personnes ne s'occupait pas de vérifier si elles avaient leur nom sur la liste. Arrivées au bureau de scrutin, elles étaient insultées."

Insultées, peut-être. Mais ces personnes avaient tout de même le droit de voter. "Même si on avait oublié quelques personnes dans le processus," ajoute le natif de La Broquerie, "les personnes oubliées pouvaient voter quand même."

En 1959, la personne devait se présenter, le jour de l'élection, au bureau de scrutin et prêter serment. Elle avait besoin de deux témoins. Aujourd'hui, l'électeur oublié n'a qu'à se présenter avec deux pièces d'identité pour être éligible.

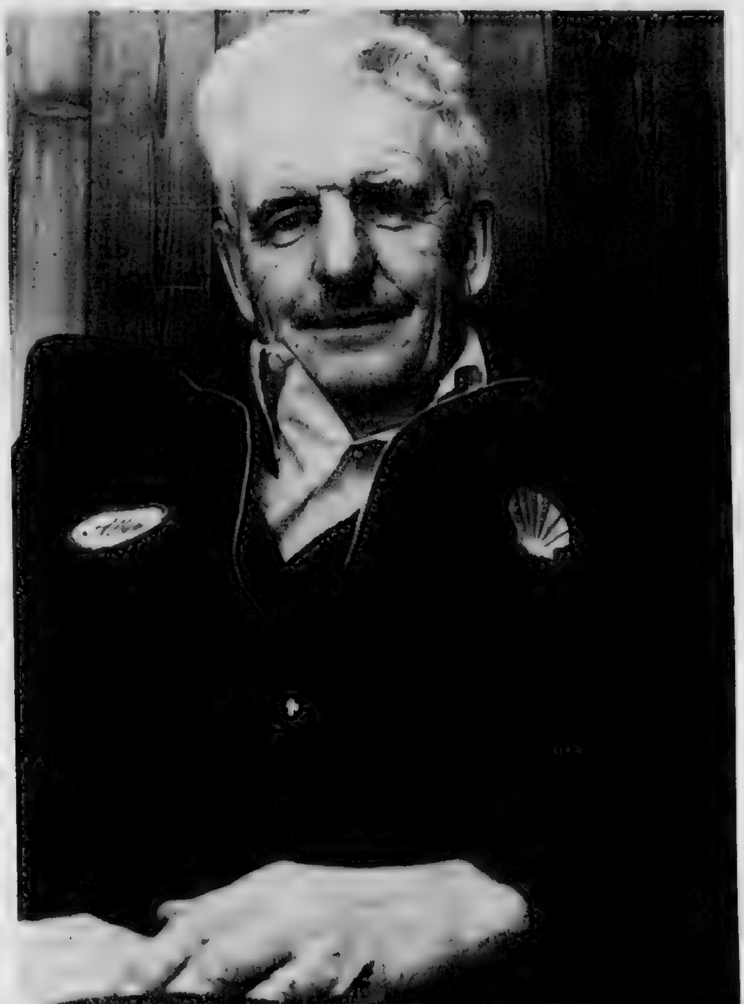
Des changements de ce genre, qui assurent "qu'on donne à chaque individu le droit de s'exprimer", n'enlèvent rien aux tâches du directeur du scrutin.

## 7 personnes ont voté

"Le directeur du scrutin a toute l'autorité de placer les bureaux de scrutin. C'est lui qui décide combien de bureaux sont établis. Il fallait faire le tour de la circonscription plus d'une fois. Ce n'était pas tout le monde qui avait le téléphone dans ce temps-là. Il fallait aussi que j'amène les boîtes de scrutin."

"En 1959, la circonscription de La Vérendrye était 130 milles de long et, au point le plus large, 18 milles. J'avais installé un bureau de scrutin tout près de Turnbull Drive à Saint-Norbert, à l'ouest. Le bureau de scrutin le plus à l'est était à Indian Bay, à Shoal Lake, sur la frontière de l'Ontario."

"J'ai été impressionné par les moyens, les troubles qu'on se donnait pour s'assurer que toutes les personnes aient la possibilité de voter. J'ai même dû me rendre en train à Shoal Lake pour établir un bureau de scrutin. En 1959, il y avait sept personnes qui avaient le droit de vote à Shoal Lake!"



**Albert Vielfaure. «Le directeur du scrutin est officiellement neutre. S'il trempe d'un bord ou de l'autre, il y a des problèmes.»**

Bien que le directeur du scrutin soit officiellement neutre (*il a seulement le droit de vote s'il y a égalité entre deux candidats*), les personnes acceptant les positions sont nommées par le gouvernement en place.

"Le gouvernement est intéressé à nommer quelqu'un qui lui est acceptable," concède le député libéral de 1962 à 1969. "Et naturellement, le député te suggèrait de trouver du monde sympathique au parti en place."

"Mais ça n'a jamais causé de problèmes dans mon cas. Je connaissais bien les deux candidats. Ils reconnaissaient ma neutralité. Des fois, il y avait deux personnes qui voulaient le bureau de scrutin. Moi je me basais sur celle qui offrait le meilleur service aux électeurs."

"Aussi on avait des directives: se servir de bureaux qui ne coûteraient rien. Comme des bureaux municipaux, ou des écoles. De préférence, on installait les bureaux de scrutin dans des places publiques, là où il n'y avait pas de partisanerie politique."

"Ordinairement, s'il y avait des problèmes dans une circonscription, c'est que le directeur du scrutin n'était pas compétent. Parce que la partisanerie politique, si ça causait des problèmes, ça embarrassait le gouvernement plus que d'autres choses."

"La responsabilité du directeur du scrutin, c'est de donner à chaque individu l'occasion de marquer son bulletin de vote et de s'assurer qu'il n'y ait pas d'interférence."

Et pour ça, conclut Albert Vielfaure, il s'agit seulement d'appliquer la loi. Et "la loi, c'est la loi, c'est la loi..."

**Lucien CHAPUT**

## De directeur à urne

**Difficile de vous fournir un guide vous permettant de comprendre le vocabulaire des politiciens. Par contre, au cas où un directeur du scrutin francophone vous offrirait une job, voici un petit guide pratique.**

**Directeur du scrutin** *(returning officer):* Le responsable de l'organisation matérielle des élections dans une circonscription électorale.

**Directeur général des élections** *(chief electoral officer):* Haut fonctionnaire nommé par l'Assemblée législative chargé de l'application de la loi électorale; donc le grand patron des 57 directeurs du scrutin.

**Secrétaire du scrutin** *(election clerk):* Personne nommée par le directeur du scrutin pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions et le remplacer au besoin.

**Recenseur** *(enumerator):* Personne qui procède au recensement des élections afin de dresser les listes électorales.

**Scrutateur** *(deputy returning officer):* Personne responsable de surveiller et de dépouiller le scrutin tout en assumant la responsabilité du bureau de vote.

**Bureau de vote ou bureau de scrutin** *(poll):* Local où se déroule l'opération électorale proprement dite.

**Secrétaire du bureau de vote** *(poll clerk):* Personne qui assiste le scrutateur et qui a pour tâche principale de porter au registre du scrutin les inscriptions relatives au déroulement du vote.

**Registre du scrutin** *(poll book):* Cahier dans lequel on inscrit les mentions relatives au déroulement du vote.

**Isoloir** *(polling booth):* Cabine destinée à soustraire l'électeur aux regards lorsqu'il marque son bulletin de vote.

**Urne** *(ballot box):* Récipient dans lequel les électeurs déposent leur bulletin de vote.

# Le point sur les services en français

**Avant de faire le bilan des services offerts en français par l'État provincial manitobain, nous croyons utile de rappeler quelques notions de base.**

L'obligation ou la faculté qu'a l'État de fournir des services dans une langue peut provenir de trois sources différentes: **constitutionnelle**, **législative** ou **administrative.**

Dans le cas du Manitoba, la Loi de 1870 sur le Manitoba (*anciennement appelée Acte du Manitoba*) constitue le seul texte **constitutionnel** pertinent en ce qui a trait à la langue des services offerts par l'État provincial.

En matière **législative**, à peine une poignée de lois et règlements renferment des dispositions concernant la langue des services.

Enfin, pour ce qui est du secteur **administratif**, seules quelques politiques et directives, à la fois floues et mal connues, régissent ce que l'on appelle, en jargon politique, les services offerts par courtoisie.

Aux fins du bilan, nous reprendrons chacun des secteurs mentionnés ci-dessus à tour de rôle.



*L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc*

**Me Guy Jourdain**

**OPINION ÉLECTORALE**

## Le secteur constitutionnel

La Loi de 1870 sur le Manitoba prévoit le bilinguisme législatif et judiciaire. En ce qui concerne le bilinguisme législatif, depuis le début du mandat du gouvernement actuel, toutes les lois nouvelles et toutes les lois modifiant des lois déjà bilingues sont déposées en première lecture à l'Assemblée législative à la fois en français et en anglais et sont adoptées simultanément dans ces deux langues.

Depuis le 13 juin 1985, jour où la Cour suprême a rendu son avis dans l'affaire du Renvoi sur les droits linguistiques au Manitoba, toutes les lois, sans exception, sont adoptées simultanément dans les deux langues.

En ce qui a trait aux règlements, la politique qui était en vigueur avant le 13 juin 1985 a donné lieu à l'adoption d'une dizaine de textes réglementaires, lesquels forment un ensemble on ne peut plus hétéroclite. Depuis le 13 juin 1985, tous les règlements, (*sauf municipaux et scolaires*) sont adoptés simultanément en français et en anglais.

En matière de bilinguisme judiciaire, plus particulièrement dans le domaine pénal, de petits procès ont lieu régulièrement en français à la Cour provinciale de Saint-Boniface. Il s'agit dans presque tous les cas d'infractions aux Code de la route ou de larcins sans importance. Au cours du mandat du gouvernement actuel, il n'y a pas eu de procès en français, à la Cour du Banc de la Reine, pour une affaire de meurtre ou de trafic de drogue, par exemple. Cependant, l'article 462.1 du Code criminel, qui garantit un procès en français, est entré en vigueur par proclamation du gouvernement provincial actuel.

Dans le domaine matrimonial, comme les conjoints tendent à parler la même langue, quelques causes se sont déroulées entièrement en français.

Dans le domaine civil, dans l'affaire Robin c. Collège de Saint-Boniface, la Cour d'appel du Manitoba a décidé que, même si toutes les parties au procès étaient francophones, un juge qui n'était pas entièrement à l'aise en français pourrait entendre la cause en se faisant aider par des interprètes.

À l'heure actuelle, un bon nombre de juges des cours supérieures sont bilingues. À la Cour provinciale, un seul juge parle le français. Du côté des auxiliaires de la justice, quelques greffiers et une seule sténographe judiciaire parlent le français.

## Le secteur législatif

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, très peu de lois ou règlements renferment des dispositions concernant l'emploi des deux langues. À titre d'exemple, la Loi sur les corporations prévoit qu'une personne morale peut faire suivre son nom du mot "Incorporée" ou "Limitée" ou encore de l'abréviation "Ltée".

Les lois régissant les tribunaux judiciaires prévoient qu'un délai peut être accordé pour permettre la traduction des actes de procédure en français vers l'anglais ou de l'anglais vers le français. Cependant, les textes législatifs manitobains ne sont guère plus bavards en ce qui a trait à l'emploi des deux langues.

## Le secteur administratif

L'Administration a mis sur pied diverses politiques, dont le respect s'est avéré pour le moins très variable.

Ainsi, en principe, toute personne peut envoyer une lettre rédigée en français à un ministère provincial ou à une société d'État provinciale et recevoir une réponse en français.

De plus, un bon nombre de ministères et de sociétés d'État offrent, en version bilingue, les formules et les dépliants les plus utilisés.

Enfin, chaque ministère est doté d'un coordonnateur des services en français qui, avec l'appui du conseiller spécial chargé du Secrétariat des services en langue française, tente de répondre aux besoins du public francophone.

**4 semaines**

**La Liberté propose une série de bilans de l'action du gouvernement provincial dans quatre domaines: francophonie, éducation, économie, juridique. Cette semaine: le dossier juridique.**





## FERMES À VENDRE

**La Société du crédit agricole offre les propriétés suivantes pour la vente:**

| No de vente | Description juridique | Endroit | Totale (acres) (approximative) | Cultivée (acres) (approximative) | Autres détails |
|---|---|---|---|---|---|
| 17894 | 1) NO 23-3-4E<br>2) SO 26-3-4E | Carlowrie | 160<br>155 | 70<br>0 | Bâtiments plus anciens |
| 17931 | 1) SE 23-2-5E<br>2) 1/2 ouest du NE 14-2-5E | Stuartburn | 148<br>75 | 60<br>52 | Maison, étable laitière convertie en porcherie, granges divers |
| 17933 | 1) SO 36-7-3E (Partie) | Niverville | 40 | 30 | 2 maisons, ensemble de porcheries naisseuses-engraisseuses pour 140 truies |
| 16567 | 1) ½ sud du 23-1-8 ouest<br>2) NE 23-1-8 ouest | Manitou | 320<br>160 | 240<br>0 | Porcherie et divers bâtiments |
| 17216 | 1) ½ est de SO 2-2-4 ouest (Partie) | Winkler | 29 | 20 | Bungalow et divers bâtiments |
| 18418 | 1) NE 10-23-4E | Riverton | 152 | 152 | Terrain dénudé |
| 18590 | 1) NE 7-25-3E | Shorncliffe | 160 | 100 | Maison, porcherie naisseuse-engraisseuse pour 45 truies |

**Conditions**:

1) Les soumissions peuvent être faites sur des formulaires disponibles à la Société du crédit agricole et doivent parvenir à l'adresse suivante **avant le 5 mars 1986**

**Société du crédit agricole Canada**
**2989, chemin Pembina, bureau 202**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3T 2H5**
**À l'attention de: Surveillant de district**
**Tél.: (204) 261-0611**

2) Les détails au sujet des fermes et des renseignements au sujet du financement peuvent être obtenus au bureau local de la Société du crédit agricole

3) La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions

Erreurs et omissions exceptées



Société du crédit agricole Canada   Farm Credit Corporation Canada

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

**François Avanthay**
**LLB.**
**Avocat et Notaire**
**25-185, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**Tél.: 233-5029**

**Pierre Deniset**
*Avocat et notaire*
**HEURES DE TRAVAIL**
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
**Téléphone: 233-0614**
**2e étage 255, rue Marion**
**Saint-Boniface (Manitoba)**

**MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE**
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
**200-170, rue Marion**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0T4 (204) 233-8901**

**TEFFAINE TEILLET & BENNETT**
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
**Bureau**
201-185, Provencher
Saint-Boniface
**Téléphone: 233-4359**

**LES CLÉS BLEUES**
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

**SERVICE COMPLET D'ASSURANCES**
**BALCAEN-VERMETTE INC.**
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

**LAURENT-J. ROY C.R.**
*Avocat et notaire*
**MONK, GOODWIN**
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
**TÉLÉPHONE: (204) 956-1060**




**Hogue Kushnier et Sharp**
**Avocats et notaires**
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randle N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

## ASSUREURS

**Assurances**
**Aurèle Désaulniers Ltée**
**390, boul. Provencher.**
**Tél.: 233-4051**
***Pour tout service d'assurances***
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle






**233-7760 233-7351**
**MAURICE-E. SABOURIN LTD**
**195, boul. Provencher,**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**ASSURANCES DE TOUS GENRES**
**AGENT DE VOYAGES**
**Avions-Bateaux—Tours Trains**

**Agence d'assurances**
**FOREST Ltée**
**160, rue Marion**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0T4**
**Nicole Forest-Fredette, gérante**
**(204) 233-4955**

## OPTOMÉTRISTES

**DR R.J. STANNERS**
*Optometriste, examen de la vue*
**139, boulevard Provencher**
**au rez-de-chaussée**
**Téléphone: 233-3889**

**Dr Denis R. Champagne**
***Optométriste***
***212, avenue Regent ouest***
***Sur rendez-vous seulement***
Téléphone: 224-2254

**DR E.M. FINKLEMAN**
**et**
**DR S.A. FINKLEMAN**
*Optométristes*
**208 Avenue Building**
**265, avenue Portage**
**Winnipeg Tél.: 942-2496**
*Examen de la vue et lunettes ajustées*

**Dr R.J. Lecker**
**Dr M.N. Lecker**
*Optométristes*
*Examen de la vue*
**2e étage, édifice 264, av Portage**
**Téléphone: 943-6628**

**Dr Keith Mondésir**
***Optométriste***
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

**1549, chemin Sainte-Marie**
**Saint-Vital**
***Pour un rendez-vous composez le 255-2459***

## COMPTABLES AGRÉÉS

**FOREST GUÉNETTE CHAPUT**
Comptables agréés
**262, rue Marion**
**Winnipeg (Manitoba)**
**Tél.: 233-8593**
*Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette*
*Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.*

**H.A. MAGNE**
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

**Coopers & Lybrand** comptables agréés
**Raymond A. Cadieux, C.A.**
**André G. Couture, C.A.**
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
**(204) 956-0550**

## Comptables en management accredités

**Robert & Company**
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
**Tél.: 237-6053**
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

## CHIROPRATICIENS

**Rendez-vous Tél.: 233-3060**
**CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER**
**154, boul. Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
***CHIROPRATICIENS***
***Gilbert Bohémier***

## GARAGISTES

**BOISVERT TRANSMISSION**
**Robert & Norbert Touchette propriétaires**
***service en français***
***Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées***
***1601, chemin Niakwa***
***Winnipeg (Manitoba)***
***R2J 3T3***
***Téléphone: (204) 255-2769***

## MÉTIERS

**Air climatisé Gouttières**
**Ferblanterie Ventilation**
**ROSSIGNON**
**"Sheet Metal & Heating"**
*491, chemin Sainte-Anne*
*Saint-Vital (Manitoba)*
*R2H 0T1*
*Téléphone 257-2921*
René André 256-3340

## MÉTIERS

**St-Anthony's Books & Church Supplies**
**283, avenue Taché**
**St-Boniface (Manitoba)**
**R2H 2A1**
*Cadeaux pour toutes les occasions religieuses*

**B. Moniot Electric**
**résidentiel**
**commercial**
*Estimation gratuite*
Bert Moniot
147, rue Dumoulin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0E2
Tél.: 233-3020

**C.F. Freynet Distributeurs**
Ste-Anne (Manitoba)
**Produits Freynet**
sirop & sucre d'érable
"maple spread" & caramel
*produits du Québec* **422-8241**

**BARS BARS BARS**
**Vous avez fini votre salle familiale?**
Avant de commencer à bâtir votre bar, venez visiter notre exposition
**Heures d'ouverture**
lundi, jeudi et vendredi: de 10h à 20h
mardi, mercredi et samedi: de 10h à 17h
**278, rue Marion**

## TRADUCTEURS AGRÉÉS

**Serge Turmel**
membre de l'ATIM
*anglais-français*
**Tél.: 475-5695 (après 16h30)**
**505, rue Hay**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3L 2L5**

**Association des traducteurs et interprètes du Manitoba**
**(ATIM)**
**Tél.: 233-1757**



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

# L'accent

# Les théâtres francophones s'organisent

**Les 13 troupes de théâtre professionnelles hors Québec ont décidé de se constituer formellement en association. Pour un paquet de bonnes raisons.**

"Ça fait trois ans que les responsables des théâtres se rencontrent. On ne voulait pas fonder une association tout de suite. On voulait d'abord laisser mûrir l'idée, voir si l'intérêt serait toujours aussi fort" explique Roland Mahé, directeur artistique du Cercle Molière et vice-président de la toute nouvelle Association nationale des théâtres francophones hors Québec.

Une étude sur la situation des théâtres, publiée l'an dernier, a sans aucun doute contribué à la formation de cette Association.

Un chiffre résume l'affaire. En 1984-85, le Conseil des arts du Canada a donné 353 000$ aux théâtres francos hors Québec et 320 000$ à **une seule** troupe anglophone de Montréal.

"Certains aspects de certains programmes sont injustes," commente Roland Mahé. Toutefois, le directeur artistique du Cercle ajoute que "le montant de lobby des francophones auprès du Conseil des arts du Canada est presque nul. Les francophones n'ont pas encore appris. Il faut se réveiller! Au pays, 40 pour cent du théâtre est francophone, mais il n'obtient que 28 pour cent du budget du Conseil des arts".

La nouvelle Association nationale des théâtres hors Québec s'est donc fixée comme objectif la sensibilisation des agences gouvernementales qui subventionnent le théâtre.

L'autre raison d'être de l'Association réside dans les échanges, les discussions entre les membres. Deux troupes planifient déjà pour leur prochaine saison des coproductions. Pour sa part, le Cercle Molière est au stade préliminaire de pourparlers avec le Théâtre de l'Acadie en vue d'une possible coproduction.

L'Association fonctionne sur une base bénévole.

*  *  *

**D'ici un an, si tout marche comme prévu, les jeunes pourront profiter de nouveaux programmes télévisés. Voici comment.**

Comme d'habitude, il revient au CRTC de décider si Téléjeunesse Canada/Young Canada television peut voir le jour. Une licence devrait être accordée cet été.

Mais attention, la mise en marche du service ne débutera pas tant que des contrats auront été signés avec des compagnies de câble. Objectif visé: au moins trois millions de foyers câblés.

À un dollar par foyer, cela représentera des revenus annuels de 27 millions de $ pour Télé-jeunesse Canada *(75C à Téléjeunesse; 25C aux compagnies de câble).* Avec une telle somme, Téléjeunesse pourra s'auto-financer après la première année de mise en service.

## "Manège"

Cette télé alternative s'intéressera aux jeunes âgés de 2 ans à 25 ans. Évidemment, deux réseaux sont prévus. La grille-horaire des réseaux français et anglais s'échelonnera sur une quinzaine d'heures par jour. Total hebdomadaire prévu: 105 heures. La programmation sera à prédominance canadienne, tout en laissant une place à des émissions étrangères.

Les émissions de langue française comprendront, par exemple: «Manège», une émission réservée aux enfants de préscolaire faite de capsules de courte durée; «La boîte à lunch», une période d'animation, de détente et de rire pour l'élémentaire; «Input», une heure quotidienne consacrée à la diffusion de productions conçues et réalisées par des jeunes; «Actualités», une émission d'information commentée par des jeunes journalistes; «Dans les bras de Morphée», un temps d'antenne conçu pour inviter les enfants en bas âge à se préparer pour la nuit; «Variétés», une émission présentant des concerts, des spectacles; «A suivre», constituée de séries dramatiques ou de films de long métrage; et «Dossier», une heure et demie consacrée à des thèmes qui touchent les jeunes

*  *  *

**L'Alliance française présente jusqu'au 10 mars les oeuvres de trois graphistes manitobains qui montrent la diversité de leur art.**



**Diana Pura, Chris Finn, Eva Stubbs *(conseillère artistique de l'Alliance française)* et Bruce Head lors du vernissage de leur exposition à l'Alliance française. Jusqu'au 10 mars, 106, rue Osborne (477-1510).**

Diana Pura expose des dessins aux couleurs pastels représentant des poulets. Chris Finn s'intéresse aussi aux animaux dans ses sérigraphies. Bruce Head propose sa vision personnelle des paysages colorés des Prairies.

Le vernissage de cette exposition s'est déroulé mardi en présence de Jean-Claude Redonnet, conseiller culturel de l'Ambassade de France à Ottawa.

**Bernard BOCQUEL**

# Ce qu'il y a de magique au Festival c'est que vraiment la foule s'emballe...

**Les festivités du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier battaient leur plein durant l'été 84 à Québec. Dennis Encontre, qui accompagnait Folle Avoine, terminait un morceau en solo devant une foule de touristes quant il connut l'incident le plus fâcheux de sa carrière.**

"Radio-Canada diffusait en direct notre spectacle. J'étais en plein milieu de mon *Orange Blossom Special* quand tout à coup mon violon est littéralement tombé en miettes. J'ai dû quitter la scène car l'instrument était absolument finil"

Le violoneux de 26 ans s'est pourtant resaisi après ce cauchemar. Sinon, le Manitoba aurait perdu un des seuls violoneux accomplis de moins de 50 ans.

"Il y eut un temps où le ménestrier était en voie de disparition au Manitoba. Tous avaient à peu près le même âge. J'ai été un des seuls à avoir pris la relève."

Voilà qui explique pourquoi tous les joueurs de resquille (*Fiddler*) du bon vieux temps sont beaucoup plus âgés, ou beaucoup plus jeunes que Dennis Encontre.

"Quand j'ai commencé à jouer, à l'âge de treize ans, tous les violoneux que j'admirais approchaient l'âge de la retraite. J'ai eu comme professeur, pour quelques années, M. Mike Dubas, qui frisait les soixante-dix années," raconte le natif d'Ile-des-Chênes.

C'est Don Messer, qui passait à la télévision tous les dimanches soirs, Graham Townsend et Andy Desjarlais qui ont servi de modèle au jeune Encontre. À force d'entendre les morceaux plusieurs fois, il pouvait les mémoriser. C'est alors qu'il a été prêt à présenter son premier show devant un public, à l'Auberge du Violon, lors du Festival du Voyageur en 1980.

## J'y retourne chaque année

À première vue, les gens étaient un peu surpris que quelqu'un de mon âge jouait si bien les "tounes" du bon vieux temps. Les gens étaient encore bien plus surpris quand j'ai gagné la compétition. Depuis, le Festival a toujours été pour moi quelque chose de très positif. C'est pourquoi j'y retourne chaque année."

Entre deux Festivals, Dennis Encontre s'applique à son métier de soudeur et donne des spectacles en solo, ou avec l'orchestre Freelance, qui comprend aussi Roland Dandeneau, Thérèse Manning et Raymond Huppé. Son adresse avec l'archet est appréciée de la plus petite noce dans un village de campagne, jusqu'au Winnipeg Folk Festival.



**Denis Encontre**

"Mais c'est toujours l'esprit du Festival qui m'attire le plus. Je dirais même que c'est le moment le plus attendu de chaque année pour moi. Cette bonne humeur et bonne entente, la musique superbe, l'atmosphère amicale font que j'y suis vraiment bien dans ma peau, non seulement comme artiste, mais aussi comme spectateur."

"Un bon spectacle, ce n'est pas seulement la responsabilité du musicien. La foule joue un rôle à part égale. Ce qu'il y a de magique au Festival, c'est que la foule s'emballe. Plus la foule s'emballe et plus le musicien s'emballe."

Tous ceux qui ont goûté au Orange Blossom Special de Dennis Encontre ont pu témoigner de ce lien mystérieux entre artiste et spectateur.

"Je pense que c'est ma jeunesse, mon énergie et le fait que j'y mets tout mon coeur qui permet ce lien intime entre la foule et moi. Les spectateurs voient que je m'amuse et ça leur donne le goût de s'amuser à leur tour."

Lorsqu'on demande à Dennis Encontre si son ambition musicale en restera là, il répond d'un ton philosophique: "Je ne me fixe pas de buts irréalistes. Les buts que je me propose d'atteindre sont modestes et accessibles. Tant qu'à moi, je suis satisfait d'être violoneux amateur, il n'y a rien de mal là-dedans."

"Un jour, il se pourrait que je me mérite une certaine renommée. Mais je ne joue pas avec ça en tête. En fin de compte, le grand succès se fait à petit pas."

**Jean-Paul MOLGAT**



## télé HORAIRE du lundi 24 février au dimanche 2 mars




**du lundi au vendredi**

**10h00** À votre rythme
**10h15** Passe-Partout
**Midi** Première édition
**12h30** Vivre à trois
**17h00** Le train de cinq heures
une heure de variétés placée sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger.
**18h00** **CE SOIR**
**21h00** **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

**lun. 17 fév.**

**18h30 À guichets fermés**
«Les Shanondoes» en provenance de Régina.

**19h30 Poivre et sel**
Après avoir été frappé, Jean-Marie décide de suivre des cours de boxe au grand plaisir d'Hector.

**20h00 La bonne aventure**
Michèle reçoit un téléphone de Jacques lui annonçant la naissance de son fils.

**20h30 Le parc des Braves**
Mado n'ose pas parler à Marie de son aventure avec Tancrède.

**22h20 Best-sellers**
**Tant qu'il y aura des hommes (dern. de 6)** Quelques jours avant l'attaque de Pearl Harbour, Prewitt vengera son camarade Maggio. Après cet attentat, il se réfugie chez Lorene, mais l'attaque de Pearl Harbor ravive chez Prewitt son sentiment d'appartenance à sa compagnie militaire.

**23h20 Pour l'amour du rock**
**Offenbach.** Spectacle d'adieu du groupe, enregistré au Forum de Montréal le 1er novembre 1985.

**mar. 18 fev.**

**18h30 Génies en herbe**
Précieux-Sang affronte l'équipe de Vincent Massey.

**19h30 L'agent fait le bonheur**
Carmen est taxée d'indifférence envers les hommes par Julien et Benoit. Elle entreprend alors de séduire un ami de Benoit.

**20h00 Monsieur le ministre**
Anne Granvert rentre chez elle. Elle a une explication avec Roger mais elle reste seule avec son secret.

**20h30 Manon**
*La mono.* Le petit Victor est fatigué de vivre avec une mère déprimée et seule.

**22h20 Dallas**
*La nouvelle madame Ewing.*

**23h20 Pour l'amour du rock**
**Famélique — Catherine Lara.** Spectacle enregistré au Spectrum de Montréal en mars 85.

**mer. 19 fev.**

**18h30 Contrechamp**

**19h30 Paul, Marie et les enfants**
*Beau temps pour la saison.* Paul a pris congé afin d'aller faire du ski avec sa famille. L'arrivée d'une lettre pour Thomas éveille la curiosité de tous.

**20h00 Le crime d'Ovide Plouffe**
**(1ère de 6)** Cette suite de la saga de la famille Plouffe nous replonge dans le Québec du début des années cinquante

**22h20 Déjà 20 ans**
La mort accidentelle du lieutenant gouverneur Paul Comtois

**22h50 Le sens des affaires**
Magazine économique

**23h20 Pour l'amour du rock**
**Le groupe Corbeau.** Spectacle enregistré au Spectrum en juin 84.

**jeu. 20 fev.**

**19h00 Les grands films**
**Et le miroir se brisa.** Drame policier d'après le roman d'Agatha Christie. Avec Elisabeth Taylor et Tony Curtis. Une équipe de cinéma tourne un film historique dans le village où vit Miss Marple. Au cours d'une réception, une invitée meurt après avoir bu un cocktail empoisonné. Comme il s'agissait d'un verre destiné à la vedette du film, la police suspecte surtout l'entourage de celle-ci (amér. 80).

**22h20 Pour l'amour du rock**
**Michel Jonasz.** Spectacle enregistré au Spectrum en juillet 85.

**23h20 Cinéma**
**Orca.** Drame d'aventures. En voulant capturer un épaulard, un pêcheur de Terre-Neuve blesse mortellement la femelle du cétacé. L'animal marin s'attaque alors aux installations du petit port où vit le pêcheur (amér. 77)

**ven. 21 fev.**

**18h30 Autoroute électronique**
Magazine communautaire interrégional animé par Pierre Guérin et réalisé par Richard Simoens

**20h00 Séries plus**
**Le sang des autres. (dern. de 6).** L'attentat contre Mathieu fut un succès, mais les Allemands gardent le silence sur cette opération audacieuse. La résistance multiplie les opérations contre l'envahisseur. Hélène et Jean se retrouvent tous deux en première ligne.

**22h20 En tête**
Magazine culturel.

**23h20 Vivre en forme**
**Anim. Richard Garneau.**

**23h30 Pour l'amour du rock**
**Ô'Rage électrique.** En juillet 1984, à l'occasion des fêtes nationales commémoratives à Québec, le chanteur Plume Latraverse et son groupe musical offraient un concert.

**1h00 Cinéma**
*L'Arnaque.* (The Sting) Comédie policière. Avec Paul Newman, Robert Redford et Robert Shaw. En 1936, deux petits escrocs dépouillent habillement un filou d'une somme rondelette. La victime est le courrier d'un chef de la pègre et les représailles ne tardent pas (amér. 73).

**sam. 22 fev.**

**15h00 Ciné-famille**
**Festival Lucky Luke (7e de 8).** Dessins animés.

**18h00 Samedi de rire**

**19h00 La soirée du hockey**
En direct du Maple Leafs Garden de Toronto, les Red Wings de Détroit affrontent les Maple Leafs.

**22h15 Télé-sélection**
**L'enfer de glace.** Drame réalisé par Warris Hussein. Avec John Savage, Willie Nelson et Francisco Annis. En 1931, un jeune Américain s'installe en Russie avec sa famille. Quelques centaines de volontaires sont aussi partis pour y bâtir une usine de montage. Les pressions sont fortes pour lui faire adopter les idéaux soviétiques. (amér.)

**dim. 23 fev.**

**12h30 Orfeo**
Opéra de Claudio Monteverdi. Avec Gino Quilico, Audrey Michael.

**14h05 Cinéma**
**Le déjeuner sur l'herbe.** Comédie réalisé par Jean Renoir. Avec Paul Meurisse, Catherine Roiuvel et Fernand Sardou. Un professeur a ouvert un laboratoire pour l'insémination des humains. Il veut améliorer la race humaine par sélection comme il se fait pour les animaux (fr. 59).

**16h00 Second regard**
Les actualités religieuses. Anim. Laurent Bégin.

**18h30 Les beaux dimanches**
Michel Louvain autour du monde **(1ère de 2)**

**19h50 Les beaux dimanches**
**Du poil aux pattes comme les CWAC'S.** Dramatique de Maryse Pelletier. En 1941, quatre jeunes femmes de milieux sociaux fot différentes se joignent à l'Armée canadienne. Pendant leur entrainement, elles apprennent à mieux se connaître et perdent quelques illusions.

**22h40 Ciné-Club**
**Monsieur Verdoux.** Comédie dramatique écrite, réalisé et interprété par Charlie Chaplin.




**Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249**

# VOTEZ X

# AVIS D'ÉLECTION

En vue de l'élection des députés de l'Assemblée législative, les déclarations de candidature doivent être déposées le

Mardi 25 février 1986
à 13 h au plus tard au bureau du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale.

***Révision de la liste électorale***

Vendredi 28 février 1986
Samedi 1er mars 1986
de 10 h à 22 h au bureau du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale.

***Dates du scrutin par anticipation ordinaire***

Samedi 1er mars 1986
Mercredi 5 mars 1986
Samedi 8 mars 1986
Lundi 10 mars 1986
Jeudi 13 mars 1986
de 8 h à 20 h à dans chaque circonscription électorale.

***Scrutin par anticipation au bureau du directeur du scrutin***

3, 4, 6, 7, 11, 12, 14, 15 mars, 1986. de midi à 18 h au bureau de scrutin de chaque circonscription électorale.

***Jour du scrutin***

Mardi 18 mars 1986 de 8 h à 20 h

Les descriptions des sections de vote et des endroits où sont situés les bureaux de scrutin sont affichées dans le bureau du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale.

***Proclamation des résultats***

Mardi 25 mars 1986
10 h au bureau du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale

**CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE, NOM DU DIRECTEUR DU SCRUTIN, ADRESSE DU BUREAU ET N° DE TÉL.**

**Assiniboia**—Kay Erdahl
316, ave. Hamilton
Winnipeg, Manitoba R2Y 2H5 **885-7686**

**Burrows**—Juanito Ongsansoy
École Isaac Newton, 730, rue Aberdeen
Winnipeg, Manitoba R2W 1W9 **586-9619**

**Charleswood**—Nancy Lemoine
3900, avenue Grant, bureau 24
Winnipeg, Manitoba R3R 3C5 **885-3048**

**Concordia**—Margaret Hughesman
1111, ave. Munroe
Winnipeg, Manitoba R2K 3Z5 **661-3658**

**Ellice**—Gloria Wiederman
782, avenue Ellice
Winnipeg, Manitoba R3G 0B8 **783-2183**

**Elmwood**—Jeanette Sansregret
539, av. Johnson, bâtiment G
Winnipeg, Manitoba R2L 0J2 **661-3073**

**Fort Garry**—Margaret Ferguson
Centre commercial Southwood
1910, route de Pembina
Winnipeg, Manitoba R3T 4S5 **269-3664**

**Fort Rouge**—Kathleen Holmes
379, Broadway, bureau 100
Winnipeg, Manitoba R3C 0T9 **947-2860**

**Inkster**—Fred Instance
Tyndall Market, 850, rue Keewatin
Winnipeg, Manitoba R2R 0Z5 **694-1798**

**Kildonan**—Robert Giesbrecht
84, promenade Mandalay
Winnipeg, Manitoba R2P 1V8 **694-1802**

**Kirkfield Park**—Pauline Schesnuk
3050G, av. du Portage
Winnipeg, Manitoba R3K 0Y1 **888-8004**

**Logan**—Eunice Wlock
Club communautaire du West End
960, rue Arlington
Winnipeg, Manitoba R3E 2E5 **783-2190**

**Niakwa**—Virginia Radcliffe
906, chemin Cottonwood, bureau 8
Winnipeg, Manitoba R2J 1G2 **255-0503**

**Osborne**—Laura Fowler
682, rue Osborne
Winnipeg, Manitoba R3L 2B9 **477-6460**

**Radisson**—Maurice Labelle
906, chemin Cottonwood, bureau 10
Winnipeg, Manitoba R2J 1G2 **255-0613**

**Riel**—Simone Salamandyk
École Victor H.L. Wyatt
485, prom. Meadowood
Winnipeg, Manitoba R2M 5C1 **255-0616**

**River East**—Grace Searle
1416, route de Henderson
Winnipeg, Manitoba R2G 1N4 **338-4677**

**River Heights**—Harry Rachlis
Église anglicane St. George, 168, rue Wilton
Winnipeg, Manitoba R3M 3C3 **284-2860**

**Rossmere**—Margaret Newton
Église anglicane St Steven
220, av. Helmsdale
Winnipeg, Manitoba R2K 0V9 **661-5472**

**St-Boniface**—Louanne Beaucage
73, rue Goulet
Winnipeg, Manitoba R2H 0R5 **237-0162**

**St-James**—Phyllis Large
Centre communautaire Clifton
1315, rue Strathcona
Winnipeg, Manitoba R3E 2Y4 **783-2186**

**St-Johns**—Johanna Stasiuk
1412½, rue Main
Winnipeg, Manitoba R2W 3V4 **586-8505**

**St-Norbert**—Karen Moffat-Wiebe
2987, route de Pembina
Winnipeg, Manitoba R3T 2H5 **269-8214**

**St-Vital**—Diane Hitchings
École St. George, salle 3
151, chem, St. George
Winnipeg, Manitoba R2M 3J2 **255-0610**

**Seven Oaks**—Saul Chochinov
West Kildonan Collegiate,
800, rue Salter, salle 16
Winnipeg, Manitoba R2V 2E6 **586-8021**

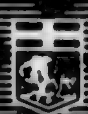
**Sturgeon Creek**—Art Coulter
2727, av. du Portage, bureau 15
Winnipeg, Manitoba R3J 0R2 **885-4671**

**Transcona**—Mike Zaluski
141, av. Larche est
Winnipeg, Manitoba R2C 1A4 **222-3209**

**Tuxedo**—Tina Remnant
École J.B. Mitchell
1720, place John Brébeuf
Winnipeg, Manitoba R3N 0M1 **477-4940**

**Wolseley**—Don McBain
696, av. du Portage
Winnipeg, Manitoba R3G 0M6 **788-4385**

Si votre circonscription électorale n'est pas mentionnée ci-dessus, consultez votre journal local.



**ELECTIONS MANITOBA**

*Un bureau independant de l'Assemblee legislative*

*R.T. Willis — Directeur general des elections*

# Chose certaine: ça ne sera plus Long!



**André BRIN**

**VOL 85-86**

**Depuis quelques semaines, Barry Long doit trouver le temps très long. Ses Jets continuent à gaspiller une saison et Long se rend compte que ses jours sont comptés. Son congédiement n'est plus une question de «si», mais une question de «quand».**

La vie d'un entraîneur dans la LNH est souvent tumultueuse, parfois glorieuse et, en général, brève. C'est l'instructeur qui est le bouc émissaire, puisqu'il serait impossible de congédier vingt joueurs. Des 21 entraîneurs qui ont terminé la campagne 82-83, seulement cinq occupent le même poste. C'est vraiment un emploi sans pitié!

S'il y a eu des erreurs dans l'administration des Jets, ce ne sont pas les entraîneurs qu'il faut désigner du doigt. Les transactions de John Ferguson ont été des échecs. Mais comme Ferguson a des parts dans l'équipe, il ne quittera pas d'ici peu. Le défaut de Barry Long n'est pas ce qu'il a fait, mais bien ce qu'il n'a pas fait.

**Les Jets pensent-ils à un nouvel entraîneur?**

Long est un gars bien sympathique, il ne faut pas en douter. C'est peut-être ce qui va précipiter son congédiement. Trop de fois, il a protégé ses joueurs des vautours des médias en encaissant les coups lui-même. Seulement depuis quelques semaines on voit Long désigner des joueurs du doigt.

Brian Mullen s'est retrouvé à la suite de certains reproches de son instructeur. Pour sa part, Perry Turnbull reste un cas particulier. C'est le cauchemar de tout entraîneur. Hors de contrôle sur la glace, on ne peut l'entraîner, il faut adapter tout à lui.

Mais Long n'est pas un technicien du hockey. Il n'a pas réagi aux défenses adverses. Le système de l'an passé n'a plus de mérite. Le manque d'un nouveau système de jeu a mené à plusieurs désastres dans la zone des Jets.

Les experts étant d'accord qu'il faut congédier Long, il ne reste plus qu'à s'entendre sur qui devrait le remplacer. Le nom le plus souvent mentionné est celui de Ralph Backstrom, ancien coéquipier de Ferguson à Montréal.

Backstrom connaît des succès cette année à l'université de Denver. Son équipe est en mesure de contester le championnat national aux États-Unis. Denver n'est pas une puissance traditionnelle, alors on devrait pouvoir déduire que Backstrom a certaines qualités d'entraîneur.

Si Ferguson peut réussir à avoir Backstrom, il y aura peut-être un gain de plus. En effet, l'équipe de Denver regroupe quatre des meilleurs agents libres des rangs universitaires. Backstrom en emmènera peut-être quelques uns à Winnipeg. Le nom à surveiller à Denver est Dwight Mathiason, un ailier colosse qui s'est amélioré d'année en année sous l'instruction de Backstrom.

L'autre entraîneur qui pourrait intéresser Ferguson est Terry Crisp de Moncton, la filliale des Flames de Calgary. L'ancien «plombier» des «Broad Street Bullies» de Philadelphie pourrait aboutir à Winnipeg si Backstrom décide de se joindre à Scotty Bowman avec les Sabres.

D'autres noms qui pourraient figurer sur la liste de Ferguson? Craig Ramsay à Buffalo, Jean Ratelle à Boston et E.J. McGuire à Philadelphie.

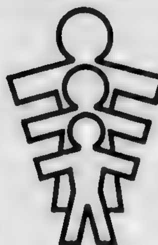
Il se pourrait cependant qu'on ait à attendre jusqu'à cet été pour dire au revoir à Barry Long et bonjour à son successeur, qui devrait être autour une couple d'années. Si on peut se fier aux statistiques.

**5 sur 5:** *Le duo défensif Carlyle-Dollas est le plus efficace des Jets. Carlyle joue du hockey exceptionnel. Il est le leader de tout le corps défensif. Dollas, lui, joue de façon non-spectaculaire, mais très efficace.*

*Bengt Lundholm et Andrew McBain s'ajouteront à l'alignement au début de mars. McBain ne porte plus de plâtre et devrait se remettre à patiner d'ici une semaine.*

*Ron Wilson est de retour dans les rangs professionnels. Dès son retour Long lui a fait confiance en désavantage numérique.*





**FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS**
1009-200, av. de la Cathédrale,
Saint-Boniface (MB) R2H 0H7
Téléphone: (204) 247-9666

## COMITÉ DE CANDIDATURES

À l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération provinciale des comités de parents, qui se tiendra le **16 mars** prochain au **Ramada Inn à Winnipeg**, cinq postes seront à combler:

**Présidence:** mandat d'un an
**Quatre (4) postes de conseillers(ères):**
**un poste pour mandat** d'un an
**trois postes pour mandat** de deux ans

Pour être éligible à un des postes du conseil, tout candidat doit être membre de la Fédération.

Pour devenir membre de la Fédération, il faut remplir les quatre conditions suivantes:

- être résident du Manitoba;
- être membre d'un comité de parents local;
- être âgé d'au moins dix-huit ans;
- avoir payé la cotisation fixée.

Si un de ces postes vous intéresse, ou si vous connaissez une personne qui s'y intéresse, veuillez communiquer avec la présidente du comité de candidatures, **Lise Huberdeau au 944-5161 (bur.) ou au 233-1429 (res.)**

# Une superstition un peu ridicule

**Les Royals de Baptiste doivent maintenant suer à grosses gouttes. S'ils ne font pas leurs preuves contre Miami ce soir *(vendredi 21 fév.)*, ils devront attendre au moins neuf mois avant de lacer à nouveau les patins.**

Déjà, ça s'annonce mal pour Baptiste. Ils n'ont gagné qu'une des trois dernières parties et doivent remporter les deux prochaines pour espérer rencontrer Sainte-Agathe en finale.

En considérant la supériorité de Sainte-Agathe *(qui a gagné en 3 parties)*, n'est-ce pas un peu tragique, tout ça? Ça rappelle un peu l'histoire du gars qui entreprend la première escalade de la plus haute montagne du globe, au risque de sa vie et, en atteignant le sommet, découvre que son adversaire y a déjà planté un jardin.

Les Royals ont conservé toutefois un bon moral, malgré un destin peut encourageant. Ils ont tellement bonne mine qu'ils préparent une toute nouvelle stratégie qui vise à mystifier les Rockets de Miami. «C'est peut-être exagéré un peu de dire ça», a précisé **Yves Sabourin**, gérant des Royals. «Certainement, il va y avoir de petits ajustements, mais rien de trop radical. On a déjà prouvé que les stratégies ne sont pas nécessaire pour battre Miami.»

L'épine dans la patte du Roy(al) de la junge, c'est en réalité deux épines. Brian et Brian (Thomson et Callum) de Miami nous ont causé toutes sortes d'ennuis lundi soir (le 17 fév.). Je ne sais pas ce qu'ils ont dans les jambes, mais mautadit qu'ils patinent vite! Ces deux-là, il va falloir les arrêter coûte que coûte.» a tranché le gérant.

D'ailleurs, il paraît qu'un des Brian a déjà été éliminé de la joute de vendredi. Les rumeurs veulent que Brian Callum s'absentera de la joute afin de diriger l'équipe Pee-Wee qu'il entraîne. «Mais on ne sait jamais, ça se peut que ce soit un tour psychologique que Miami tente de nous jouer. On ne va pas tomber dans leur piège.»

Soulignons aussi deux autres avantages importants pour Baptiste. La partie se joue chez-eux. Alors, vu le fanatisme inégale des supporters des Royals, il sera sans doute difficile d'entendre le sifflet de l'arbitre. Et secondement, il paraît que Radio-Canada n'ira pas filmer le match. «C'est peut-être une superstition un peu ridicule», a concédé Yves Sabourin, «mais chaque fois qu'ils étaient là, on a perdu notre match».

C'est confirmé, Radio-Canada ne couvrira pas le match. Plus d'excuses!

**Jean-Paul MOLGAT**

## RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

**Classement individuel final**

| | B | P | T |
|---|---|---|---|
| Paul Rodrigue, ***Saint-Jean*** | 35 | 47 | 82 |
| Léo Fillion, ***Saint-Jean*** | 28 | 33 | 61 |
| Larry Skoleski, ***Ste-Agathe*** | 37 | 23 | 60 |
| James Zacharias, ***Miami*** | 24 | 29 | 53 |
| Brian Thomson, ***Miami*** | 27 | 25 | 52 |
| Brian Callum, ***Miami*** | 26 | 24 | 50 |
| Claude Paquin, ***Ste-Agathe*** | 23 | 25 | 48 |
| Bill Langdon, ***Saint-Jean*** | 19 | 16 | 35 |
| Luc Rémillard, ***Saint-Jean*** | 22 | 11 | 33 |
| Blaine Rutter, ***Miami*** | 16 | 17 | 33 |
| Ron McClain, ***Morden*** | 11 | 18 | 29 |
| Charlie Edwards, ***Ste-Agathe*** | 14 | 14 | 28 |
| Morley Lungal, ***Altona*** | 10 | 18 | 28 |
| Kevin Friesen, ***Altona*** | 15 | 12 | 27 |
| Doug Orchard, ***Miami*** | 5 | 20 | 25 |
| Ron Duncan, ***Ste-Agathe*** | 10 | 13 | 23 |
| John Duncan, ***Ste-Agathe*** | 10 | 13 | 23 |
| John Funk, ***Altona*** | 10 | 13 | 23 |
| Lyndon Friesen, ***Altona*** | 8 | 15 | 23 |
| Gord Stephason, ***Ste-Agathe*** | 6 | 17 | 23 |
| Claude Dupuis, ***Saint-Jean*** | 4 | 19 | 23 |

# Scandale au carnaval?

**Le carnaval de Notre-Dame-de-Lourdes vantait un match de hockey très spécial cette année. Les Habs de La Broquerie, équipe classée troisième dans la Hanover-Taché, affrontait les Hawks, équipe classée deuxième dans la Pembina Hills.**

Comprenez que ce défi lancé par Notre-Dame risquait de compromettre non seulement l'honneur de l'équipe mais bien plus encore l'honneur de la ligue Pembina Hills.

Retournons les aiguilles de l'horloge jusqu'au dix-sept janvier. C'est alors qu'on pouvait lire dans La Liberté les paroles confiantes du gérant de Notre-Dame, Jean Comte: "Retenez vos paris pour l'instant, vous risquez de perdre votre argent."

Rien à craindre. Personne qui a misé sur La Broquerie n'a perdu son magot, mais, au contraire, doit avoir gagné gros. Le pointage final indiquait deux buts pour Notre-Dame et une dizaine de buts pour La Broquerie.

Un résultat surprenant? "Oui et non," a confié le spectateur **Gilles Préjet**. "Je pensais que Notre-Dame allait jouer une meilleure joute. Mais il y avait seulement la ligne Delaquis/Vigier/Leslie qui semblait être réveillée cet après-midi-là. D'un autre côté, la défaite ne m'a pas surpris parce que La Broquerie est une équipe qui passe très bien la rondelle et qui a un gardien très solide."

## PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

**Pat Mocan**, entraîneur de Lourdes, attribue la défaite à un tout autre facteur: "L'équipe de La Broquerie a beaucoup plus d'expérience que la nôtre, vu que la majorité des joueurs ont entre 24 et 30 ans. Notre joueur le plus âgé a 24 ans! Quand tu as vingt-cinq ans, tu penses beaucoup plus sur la glace que quand tu en as dix-sept. Ça serait intéressant de les rencontrer dans à peu près cinq ans."

Puisque La Broquerie a eu raison de Notre-Dame, prêtons le dernier mot à **Gilbert Dubé**, des Habs. "J'ai joué avec quelques gars de Notre-Dame dans le passé et ils m'ont beaucoup imressionné. Je m'attendais à une partie assez serrée. Mais, en fin de compte, ça a été beaucoup plus facile que je ne le pensais. C'est leur défense qui n'a pas réussi à tenir le coup."

Est-ce que ce match prouve que le calibre des équipes de hockey de la Hanover-Taché est supérieur au calibre des équipes de la Pembina Hills? "Il n'y a aucun doute" a tranché le centre des Habs, "car même avec six joueurs-clés qui nous manquaient, l'après-midi du 16 était très relaxant pour nous."

Peut-être que dans cinq ans, ça sera une autre histoire? Malheureusement, les aiguilles de l'horloge ne peuvent être avancées

**Jean-Paul MOLGAT**

# La grosse question reste sans réponse

**«On va tout gagner» proclame l'entraîneur des As de Sainte-Anne. «Si ça arrive, on le prendra», répond à son tour l'entraîneur des Red Wings de Grunthal, Décidément, l'un a plus faim que l'autre!**

Dommage que les équipes respectives ne semblent pas partager le désir de leur entraîneur. Du moins, c'est la conclusion qui s'impose lorsqu'on tient compte du rendement de ces deux équipes depuis quelques semaines.

À une semaine de la fin de la saison régulière, le classement général des équipes dans chaque division est, pour toute fin pratique, réglé.

**Dans la division Nord,** les As de Sainte-Anne ont la première place. Les Comets de Lorette se sont assurés la deuxième place en battant Landmark 6 à 5 en prolongation mardi 18. Landmark a la troisième place, Ile-des-Chênes, la quatrième. Et les pauvres Clippers de Niverville termineront la saison en dernière place.

**Dans la division Sud,** les Red Wings de Grunthal se sont garantis la première place. Les Habs de La Broquerie devront se contenter de la deuxième place, devant les Huskies de Steinbach qui finiront la saison en troisième place. Les Warriors de Saint-Malo seront en quatrième place, tandis que les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys pourront planifier la prochaine saison dès le 28 février.

Voilà pour le classement général dans chaque division. La grosse question, par contre, est toujours sans réponse. Est-ce que ce sera Grunthal ou Sainte-Anne qui prendra la première place pour toute la Ligue Hanover-Taché?

La proclamation intiale de Al Snyder, entraîneur des As de Sainte-Anne *(«on va tout gagner!»)* a été tempérée un peu suite à la défaite aux mains des Huskies de Steinbach mardi 18 *(6 à 5)*.

«On aimerait finir en première place dans toute la ligue,» propose Al Snyder. «Ça nous donnerait un match de plus à domicile. On a besoin des revenus!»

«On a eu des problèmes dernièrement,» concède l'entraîneur des As. «On ne joue pas assez en équipe. Les joueurs jouaient un peu trop individuellement. Mais on a eu une réunion. J'ai beaucoup de joueurs. Si certains de ces joueurs ne veulent pas jouer, je peux en choisir d'autres qui veulent.»

«Il faut être réaliste,» suggère Ed Pylypjuk, l'un des entraîneurs des Red Wings de Grunthal. «Jusqu'à présent, on a eu cinq grosses parties. Maintenant, c'est une autre histoire. Perdre un match à ce stade-ci de la saison pourrait même nous aider.»

Pas que les Red Wings vont laisser les As se faufiler en première place. C'est que les As sont maître de leur propre destin. Si les As remportent leur trois derniers matchs de la saison, l'affaire est classée. Et les As affronteront trois équipes de la division Nord. Des équipes qui n'ont pas encore réussi à battre les As cette saison.

Pour les autres équipes de la Ligue Hanover-Taché, la dernière semaine de la saison régulière sera un genre de répétition générale pour les séries éliminatoires.

«Après avoir perdu trois matchs d'affilée», explique Jos Parent, l'entraîneur des Comets de Lorette, «nos joueurs blessés reviennent. Tout va bien. Toutes les petites maladies sont finies.»

«Pour nous, c'est important de finir avec le plus de points possibles. Il faut maintenir l'intensité. Si tu ne prends pas la dernière semaine au sérieux, les chances sont bonnes que l'équipe ne sera pas à son meilleur pour les séries éliminatoires.»

«Même si le classement général est réglé, il n'y aura pas de problème à motiver les joueurs,» confirme Gil Penner, l'entraîneur des Huskies de Steinbach. «Les séries éliminatoires, c'est une autre saison. Les derniers matchs seront les préparatifs pour les éliminatoires.»

**Lucien CHAPUT**

## HANOVER-TACHÉ

### Division Sud

**Classement général** (au 18 février)

| | G | P | N | T |
|---|---|---|---|---|
| Grunthal | 19 | 5 | 0 | **38** |
| La Broquerie | 15 | 8 | 0 | **30** |
| Steinbach | 13 | 10 | 1 | **27** |
| Saint-Malo | 9 | 13 | 0 | **18** |
| Saint-Pierre-Jolys | 4 | 18 | 0 | **8** |

**Classement individuel** (au 17 février)

| | B | P | T |
|---|---|---|---|
| Gil Dubé, ***La Broquerie*** | 33 | 41 | **74** |
| Fern Piché, ***La Broquerie*** | 21 | 32 | **53** |
| Tim Wiens, ***Grunthal*** | 26 | 24 | **50** |
| Luc Therrien, ***La Broquerie*** | 20 | 30 | **50** |
| Earl Coleman, ***Steinbach*** | 25 | 22 | **47** |
| Vincent Penner, ***Grunthal*** | 21 | 22 | **43** |
| Brad Wainikka, ***Steinbach*** | 9 | 32 | **41** |
| Robert Bérard, ***St-Pierre*** | 19 | 19 | **38** |
| G. Lafrenière, ***La Broquerie*** | 15 | 22 | **37** |
| Marvin Kornelson, ***Grunthal*** | 13 | 23 | **36** |

### Division Nord

Classement général (au 18 février)

| | G | P | N | T |
|---|---|---|---|---|
| Sainte-Anne | 18 | 4 | 1 | **37** |
| Lorette | 15 | 7 | 0 | **30** |
| Landmark | 12 | 11 | 0 | **24** |
| Ile-des-Chênes | 7 | 16 | 0 | **14** |
| Niverville | 1 | 21 | 0 | **2** |

**Classement individuel** (au 17 février)

| | B | P | T |
|---|---|---|---|
| Ron Freynet, ***Ste-Anne*** | 20 | 55 | **75** |
| Cliff Peters, ***Landmark*** | 36 | 33 | **69** |
| Mitch Pattyn, ***Ste-Anne*** | 19 | 49 | **68** |
| Gerald Lafrenière, ***Ste-Anne*** | 41 | 25 | **66** |
| Gary Brandt, ***Landmark*** | 26 | 36 | **62** |
| Aimé Plett, ***Landmark*** | 24 | 34 | **58** |
| Dave Naaykens, ***Lorette*** | 30 | 25 | **55** |
| Gerry Lévesque, ***Ste-Anne*** | 27 | 25 | **52** |
| Russ Koop, ***Landmark*** | 18 | 30 | **48** |
| Kevin Penner, ***Ste-Anne*** | 19 | 27 | **46** |

**SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES**

## Shutt et Lafleur contre les As

**«On ne les laissera pas gagner!» jure Gérard Laramée, l'un des 20 mordus du hockey qui ont invité les anciennes étoiles du Canadien de Montréal à jouer contre les As de Sainte-Anne.**

Par contre, le président des As ne sait pas quel effet Guy Lafleur et Steve Shutt auront sur ses joueurs. Ils seront peut-être tellement épatés qu'ils ne joueront pas à leur meilleur.

Le rendez-vous a été fixé pour l'après-midi du dimanche 2 mars. Le but de la manoeuvre? S'amuser bien sûr. Mais il y a plus. Tous les profits du match Montréal/Sainte-Anne seront distribués à diverses oeuvres de charité, dont le Fonds Martin-Courcelles, un jeune de Sainte-Anne qui a perdu la vue suite à des traitements pour le cancer.

L'aréna de Sainte-Anne peut accueillir 1 200 personnes. Les organisateurs doivent vendre 1 000 billets *(10$, adultes: 5$, enfants)* pour couvrir les dépenses.

Avant le match, prévu pour 14h00, tout le monde pourra, dès midi, rencontrer Guy Lafleur, Steve Shutt et compagnie.

L.C.

**SAINT-MALO**

## Du nouveau dans le royaume

**Eh bien non, Saint-Malo ne s'est pas laissé séduire par l'expérience de Florence Preteau, candidate à 64 ans au titre de reine.**

C'est Irène Lambert qui a obtenu le plus de points. Joanne Catellier est première princesse et Florence Preteau, seconde princesse.

Notre arrière-grand-mère n'est pas vraiment déçue. Elle voulait surtout que beaucoup de billets soient vendus. Et puis les plus jeunes ne seront pas découragées de se présenter *(l'an dernier, la reine avait quarante ans)*.

Voilà maintenant que les garçons de Saint-Malo veulent aussi concourir pour être couronnés roi ou princes. Cette suggestion est dès à présent à l'étude pour l'an prochain. Décidément, il se passe toujours quelque chose dans le royaume de Saint-Malo!

Le concours de pêche a été remporté par Gilbert Gosselin, devant Garry Wiens.

En hockey, les Wee Pees Est ont battu les Wee Pees Ouest 13 à 8: les Tykes Ouest n'ont fait qu'une bouchée de Saint-Adolphe (9 à 0). En revanche, les Tykes Est ont préféré compter les buts de leurs adversaires (Tykes de Niverville) qui les ont écrasés 17 à 1.

Les Pee Wees de Saint-Malo ont sauvé l'honneur du village en battant ceux de Vita 12 à 8. Les Atoms se sont inclinés face à ceux de Grunthal 3 à 8 et les Old Timers ont fait bonne figure face aux Old Timers de Saint-Boniface en perdant 5 à 6. Enfin, les joueurs hors du village ont battu ceux de Saint-Malo même 6 à 4.

Plusieurs parties de ringuettes étaient également au programme: les joueuses de Saint-Pierre ont fait rougir les hommes de Saint-Malo en battant les Spongers 9 à 6. Les Bunnies de Niverville ont laissé un mauvais souvenir à celles de Saint-Malo qu'elles ont écrasées 11 à 1. Les Tweens ont remporté la partie face à Sainte-Agathe/La Broquerie 4 à 3. Les Belles ont fait grise mine face à Saint-Pierre (3 à 11) et chez les juniors face à Sainte-Agathe (1 à 14)

Heureusement, les Pirates de Saint-Malo ont remporté le tournoi de ballon-balai!

S.J.

## LES PETITES ANNONCES

***Facile et efficace!***

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connait bien la recette

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants
moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines)***;
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$)***,
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50)***;
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines)***

**VEUT ACHETER** des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622
**831-**

**COUTURIÈRE**: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687
**89-**

**À VENDRE**: Aspirateurs Electrolux pres que neufs. Garantie de 5 ans. 150$. Composez le 235-1335
**152-**

**À VENDRE**: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088
**863-**

**RECHERCHE** personne intéressée à travailler dans une entreprise de fenêtres en bois ou en vinyle. Demandez Gilbert au 942-6392 entre 9h et 15h
**141-**

**VENTES PRIVÉE**: Maison de deux chambres à coucher avec sous sol, complètement fini, lot de 50 x 110, prix 55 000$ au 691, rue Archibald. Composez le 233-5237
**148-**

**À VENDRE**: Un «sectional» de deux morceaux, «tweed» beige. En très bon état. 550$. Composez le 235-0203 entre 12h00 et 18h00
**149-**

**RECHERCHE**: une gardienne à temps partiel pour mon petit garçon de 7 mois préférablement chez moi, le mardi et le mercredi une semaine, le mardi la semaine suivante et un lundi à l'occasion. Je désire une personne très responsable aimant les enfants. Références requises. Composez le 237-3237
**150-**

**À VENDRE**: Ensemble de Voyageur complet en cuir (décoré de perles multi colores): manteau à franges, pantalon, chemise, mocassins d'hiver, mitaines. Adressez-vous au Leather Loft, 164, rue Marion. Composez le 233-0491
**151-**

**À VENDRE**: grande maison, garage à 3 portes, étable, etc. sur 8 acres de terrain boisé, 35 milles au sud de Winnipeg. Composez le 882-2241
**154-**

**JE SUIS INTÉRESSÉE** à faire de la traduction à la maison. Composez le 253-9355 après 16h00 s'il vous plait
**153-**

**JE SUIS** divorcé et retiré et j'aimerais rencontrer une dame divorcé ou veuve à peu près du même âge que moi (dans la soixantaine) pour m'accompagner à des rencontres sociales et dansantes. Écrivez à La Liberté, C.P. 190, Boite 10 LM, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B8
**142-**

# LE CALENDRIER PROVINCIAL

## FÉVRIER

### Vendredi 21

**Saint-Adolphe:** carnaval jusqu'au 23 février (Murray Deacon, 883-2476).

### Samedi 22

**Niverville:** HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les Clippers, à 20h.

**Sainte-Anne:** HTHL, les Comets de Lorette contre les As, à 20h.

**Steinbach:** HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Huskies, à 20h.

**Saint-Jean-Baptiste:** "Soirée canadienne" animée par le groupe "Les Rendez-Vous" à 20h à la salle du centenaire (Paulette Vermette 746-8227).

### Dimanche 23

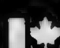
**Lorette:** tournoi de cribbage à 19h30 au Lorette Arena Hall.

**Transcona:** déjeuner aux crêpes-oeufs-saucisses et vente de pâtisserie de 11h30 à 14h00 au Centre culturel, 711 Leol (Invitation aux anciens paroissiens en cette année du 75e de l'Assomption.

### Mardi 25

**Sainte-Anne:** HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les As, à 20h.

**Saint-Pierre-Jolys:** HTHL, les Clippers de Niverville contre les Canadiens, à 20h.



**Steinbach:** HTHL, les Comets de Lorette contre les Huskies, à 20h.

### Mercredi 26

**Saint-Boniface:** vente de livres usagés à la bibliothèque Saint-Boniface jusqu'au 28 février.

**Saint-Malo:** HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Warriors, à 20h.

### Jeudi 27

**Landmark:** HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les Dutchmen, à 20h.

**Lorette:** HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les Comets, à 20h.

### Vendredi 28

**La Broquerie:** HTHL, les Clippers de Niverville contre les Habs, à 20h.

**Saint-Malo:** HTHL, les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys contre les Warriors, à 20h.

## MARS

### Dimanche 2

**Saint-Eustache:** carnaval à la patinoire. Thème: Expo 86. À partir de 14h (353-2114 ou 353-2869).

**Sainte-Anne:** les étoiles du Canadien de Montréal affronte les As de Sainte-Anne à 14h. (Jacques St-Vincent: 422-8230; Gérard Laramée: 326-3451; Henri Turenne: 424-5241; André Simard: 233-2039.)

SAINT-JEAN

## Des jeans aux voitures

**Au début, on y a fabriqué des jeans. Par la suite, c'était pour la fabrication de foyers. Très bientôt, on se servira de l'édifice pour remettre en état des voitures d'occasion.**

L'édifice de 9 600 pieds carrés sur la rue Caron a un nouveau propriétaire. La compagnie 64856 Manitoba Inc., Auto Brokers a acheté l'édifice de la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste le 15 février.

Construit à la fin des années 60 par la compagnie Warbuck, des fabriquants de jeans, l'édifice était vacant depuis 1980 lorsque le deuxième propriétaire, Western Pioneer ferma ses portes.

PROVINCE

## L'association France-Canada renaît

**Marcel Marchildon, président de la section manitobaine de France-Canada, présente les activités de son organisation.**

***— Quels sont les buts de France-Canada?***

L'association France-Canada du Manitoba a été fondée en décembre 1968 à Saint-Pierre-Jolys pour favoriser les échanges entre les deux pays. Elle a organisé des voyages, des rencontres, des stages et plusieurs manifestations culturelles par le passé.

***— Combien compte-t-elle de membres aujourd'hui?***

Environ 70 actuellement. Mais l'association était un peu en sommeil ces dernières années. Nous tentons de la réveiller.

***— Avec succès?***

De nouveaux membres nous ont rejoints depuis la dégustation de vin et de fromage que nous avions organisée fin janvier. Plus de 140 personnes ont participé à cette soirée présidée par le Consul-général de France à Edmonton, Louis Bardollet. Chacun a pu comparer son analyse d'une dizaine de vins avec celle du chef Joël Diouët.



Marcel Marchildon.

***— Quelles sont les autres activités en préparation?***

Nos membres pourront participer à une journée de «joies d'hiver» en avril à Sainte-Anne-des-Chênes et se promener en traîneau ou faire une randonnée à ski ou en raquettes. Nous organisons aussi un pique-nique à la mi-juin et bien sûr nous fêterons le 14 juillet. Nous essayons aussi de mettre sur pied un voyage en France à l'automne.

***— Pourquoi vous intéressez-vous personnellement à la France et à France-Canada?***

Nous sommes très attachés à la France. C'est le pays de nos ancêtres. Lors de mes voyages en France, j'ai pu rencontrer des membres de l'association là-bas. Leur accueil m'a permis de mieux connaître la France.

***— Que fait France-Canada pour la francophonie au Manitoba?***

On encourage le français car toutes nos activités se déroulent en français. On vit en français.

*Propos recueillis par*
**Stéphane JARRE**

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

## Pas de reine mais beaucoup de hockey

**«Le carnaval a attiré plus de monde cette année que l'an dernier», estime Simone Comte, l'une des responsables.**

À Notre-Dame, on ne couronne plus de reine, mais on organise une loterie. Huguette van den Bussche a remporté le premier prix, Nathalie Jamault le deuxième et Gérald Le Moullec le troisième.

Le carnaval s'est ouvert vendredi sur une partie de ringuettes qui opposait pour la première fois des hommes *(les Saints)* aux femmes *(les Belles)*. Le résultat a mis tous les sexes d'accord: 7 à 7.

Somerset a remporté le broomball face à Bruxelles, 2 à 1. En hockey, l'écrasante victoire de l'équipe de La Broquerie face aux Hawks de Notre-Dame battus 10 à 2 a ébranlé la Montagne. *(Voir en pages sportives commentaires et détails).*

L'équipe des 11 ans de Notre-Dame est venue à bout de Treherne 4 à 3. Altona a balayé les midgets de Notre-Dame 10 à 4. Les Red Devils ont perdu face aux Treherne Blues 5 à 11. Enfin, les 7 ans de Notre-Dame ont mordu la glace face à Pilot Mound qui a gagné sur un score de 16 à 8. Côté ringuettes, le résultat est plus honorable pour Notre-Dame qui l'a emporté 9 à 6 face à Pilot Mound.

S.J.

**Vous cherchez l'horaire des parties de hockey? Référez-vous au Calendrier provincial, votre guide des activités culturelles, sociales et SPORTIVES!**

SAINTE-AGATHE

## Des tuyaux à 50%

**Les habitants du village de Sainte-Agathe pourraient être dérangés cet été. Car le projet de remplacement des tuyaux d'eau a franchi une autre étape la semaine dernière.**

C'est un projet de taille. Remplacer quelque 9 000 pieds de tuyaux installés en 1968. Le problème? Les tuyaux d'aciers installés il y a 17 ans n'ont pas tenu le coup. N'étant pas compatibles avec le gumbo de la Rouge, le village perd environ 20 pour cent de son eau potable.

À la réunion du 7 janvier, le conseil de la municipalité rurale de Ritchot avait proposé d'accepter l'offre du Manitoba Water Services Board de partager 50 pour cent des 320 000$ que coûtera le projet. À la réunion d'information du 10 février, les quelque 50 contribuables présents ont indiqué que la proposition est acceptable.

### En amiante

"La grosse majorité des personnes présentes était en faveur," a confirmé le conseiller Albert Bilodeau, "qu'on renouvelle les tuyaux d'eau au complet à l'exception de la dernière partie qui n'est pas fait de tuyaux en acier mais en amiante."

"Il nous reste trois ans à payer l'emprunt pour l'ancien système. Si on attend que le système est payé, les résidants devront payer 100 pour cent des coûts de remplacement. En entreprenant les travaux avant que les anciens emprunts soient repayés, le Manitoba Water Services Board paye 50 pour cent des coûts."

Comment expliquer cela? La municipalité est responsable des premiers 12$ par mille $ d'évaluation. Si les coûts du projet sont plus élevés que ce montant, le Manitoba Water Services Board paye 50 pour cent de ces coûts additionnels.

### 160 000$

Les résidants de Sainte-Agathe payent déjà 9$ du mille $ d'évaluation. Donc les coûts de remplacement, à 3$ du mille près, seront partagés. Ce qui n'empêchera pas, cependant, une augmentation de 19$ du mille $ d'évaluation pour les résidants

Le conseil Ritchot devra maintenant adopter une proposition autorisant l'emprunt de 160 000$. L'emprunt devra par la suite recevoir l'approbation de la Commission municipale. Un processus qui ne devrait pas prendre plus de deux mois, évalue le conseiller Bilodeau.

L'installation de tuyaux en plastique devrait être terminée en trois mois. Si l'été est sec, s'entend.

L.C.



RHINELAND

## St-Hilaire contre Brown

**Le préfet de Montcalm va tenter ses chances dans l'arène provinciale. Albert St-Hilaire, ancien commissaire d'écoles, ancien conseiller et préfet de Montcalm depuis 1975 a soumis son nom à la candidature néo-démocrate dans la circonscription de Rhineland.**

À l'heure ou nous allions sous presse, le choix des néos n'avait pas encore eu lieu. Mais il n'y avait pas encore d'opposition à la nomination.



**Le préfet de la municipalité de Montcalm, Albert St-Hilaire. Pas d'opposition.**

Si Albert St-Hilaire a remporté la nomination à la réunion du jeudi 20, le résidant de Saint-Jean-Baptiste va essayé d'enlever le siège au député en place, le conservateur Arnold Brown de Winkler.

La circonscription de Rhineland comprend, entre autres, les villages de Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Altona et Winkler.

SOMERSET

## Rocan réussit une première

**529 personnes contre 512 ont décidé, lundi 17 à Swan Lake, que Denis Rocan sera le prochain député de Turtle Mountain. Pour la première fois, un francophone représentera le comté. Plus de 1 600 personnes étaient présentes.**

La nouvelle est de taille quand on sait que ce coin du Manitoba est un château-fort conservateur et anglophone. Denis Rocan, natif de Somerset, a commencé sa campagne active pour la nomination du parti conservateur après Noël. Son adversaire direct, Rod Stevenson, avait débuté sa campagne voilà 6 mois.

Agriculteur dans sa trentaine Denis Rocan est impliqué aussi bien au niveau du parti conservateur fédéral que du parti conservateur manitobain.

La Liberté n'a pas encore pu entrer en contact avec Denis Rocan. Pour sa part, le maire de Somerset, Roger Poiron, commente ainsi la victoire du successeur de Brian Ransom: «Je suis fier que quelqu'un du village s'implique.»

Prévoit-il un impact particulier? «Vu qu'il réside dans la localité, on peut espérer qu'il tiendra compte des besoins du village.» Dans ce sens, nul doute que Denis Rocan fera entendre sa voix pour défendre les fermiers.

Bernard BOCQUEL

# ÉTAT FINANCIER (suite)

## SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

**Rapport des vérificateurs Forest Guénette Chaput**

Tableau "1"

**Bilan — Fonds de capital** — Au 31 mars 1985

| | | |
|---|---|---|
| **ACTIF** | | |
| Compte recevable (Note "2" — voir p. 26) | | 100,000$ |
| Placements | | |
| Dépôts à terme (Note "3" — voir p. 26) | 12,000$ | |
| Prêts — Presse Ouest Ltée | 16,500 | |
| Prêts — La Maison Franco-Manitobaine Ltée | 378,520 | 407,020 |
| | | 507,020$ |
| **PASSIF** | | |
| Passif à court terme | | |
| Découvert en banque | | 117,155$ |
| Montant dû — Fonds administration et programmes | | 5,946 |
| | | 123,101 |
| Surplus, Tableau "3" | | 383,919 |
| | | 507,020$ |

Tableau "2"

**Bilan — Administration et programmes** — Au 31 mars 1985

| | |
|---|---|
| **ACTIF** | |
| Actif à court terme | |
| Encaisse et dépôts à La Fédération des Caisses Populaires (Note "4" — voir p. 26) | 36,527$ |
| Remboursables | 1,274 |
| Intérêts courus | 310 |
| Dû par le Fonds de capital | 5,946 |
| | 44,057$ |
| **PASSIF** | |
| Passif à court terme | |
| Comptes à payer | 31,512$ |
| Dû à La Maison Franco-Manitobaine Ltée | 6,566 |
| Emprunt — F.F.H.Q. (Note "5" — voir p. 26) | 15,440 |
| | 53,518 |
| Surplus (déficit) | |
| Déficit, Tableau "4" | (9,461) |
| | 44,057$ |

Tableau "3"

**État des revenus et du surplus — Fonds de capital** — Année terminée le 31 mars 1985

| | | |
|---|---|---|
| **Revenus** | | |
| Dons Maison — Secrétariat d'État | 250,000$ | |
| — Gouvernement du Québec | 25,000 | |
| — Francofonds Inc. | 3,000 | |
| — individus | 2,690 | 280,690$ |
| Dons — Coup de Pouce | | 24,201 |
| Intérêts | | 11,523 |
| Divers | | 915 |
| | | 317,329 |
| **Dépenses** | | |
| Dons — Presse Ouest Ltée | 24,207$ | |
| Dédommagement président | 5,405 | |
| Prélèvement de fonds | 3,250 | 32,862 |
| Excédent des revenus sur les dépenses | | 284,467 |
| Surplus, au début de l'année | | 99,452 |
| Surplus, à la fin de l'année | | 383,919$ |

Tableau "4"

**État des revenus et du surplus — Administration et programmes** — Année terminée le 31 mars 1985

| | | |
|---|---|---|
| **Fonctionnement général** | | |
| Revenus | | |
| Contribution — Secrétariat d'État | | 150,000$ |
| Secrétariat et divers | | 7,002 |
| Assemblée annuelle | | 5,234 |
| | | 162,236 |
| Dépenses | | |
| Salaires et avantages sociaux | 73,396$ | |
| Impressions, timbres et papeterie | 20,198 | |
| Assemblée annuelle | 16,174 | |
| Téléphone et télégramme | 12,291 | |
| Vérification et informatique | 7,979 | |
| Location d'équipement | 7,896 | |
| Loyer et frais d'entretien | 6,204 | |
| Représentation et réunions | 2,572 | |
| Cotisations et dons | 1,740 | |
| Frais de déplacements | 1,583 | |
| Frais bancaires | 1,549 | |
| Assurances | 1,091 | |
| Annonces | 860 | |
| Divers | 630 | 154,163 |
| | | 8,073 |
| **Administration des programmes** | | |
| Revenus | | |
| Contribution — Secrétariat d'État | | 90,000 |
| F.F.H.Q. | | 5,800 |
| | | 95,800 |
| Dépenses | | |
| Salaires et avantages sociaux | 66,308 | |
| Loyer et frais d'entretien | 12,396 | |
| F.F.H.Q. — réunions | 5,800 | |
| Frais de déplacements | 4,681 | |
| Réunions et rencontres | 2,892 | 92,077 |
| | | 3,723 |
| **Services communautaires** | | |
| Revenus | | |
| Contribution — Secrétariat d'État | | 146,000$ |
| Octrois — Secrétariat d'État | | 50,000 |
| Divers | | 2,642 |
| | | 198,642 |
| Dépenses | | |
| Salaires et avantages sociaux | 102,671$ | |
| Frais de déplacements | 12,218 | |
| Réunions et rencontres | 6,322 | |
| Bureaux régionaux | 5,745 | |
| Publicité | 4,143 | |
| Coordonnateurs locaux | 4,018 | |
| Perfectionnement | 100 | 135,217 |
| | | 63,425 |
| **Développement économique** | | |
| Revenus | | |
| Contribution — Secrétariat d'État | | 93,000 |
| Octrois — Ministère de la consommation et des corporations | | 8,100 |
| Divers | | 6,304 |
| Projet d'été — Tourisme Manitoba | | 5,870 |
| | | 113,274 |
| Dépenses | | |
| Salaires et avantages sociaux | 96,234$ | |
| Projet d'été — Tourisme Manitoba | 5,870 | |
| Réunions et rencontres | 3,172 | |
| Frais de déplacements | 2,667 | |
| Perfectionnement | 2,565 | |
| Publicité | 1,042 | |
| Bureaux régionaux | 175 | 111,725 |
| | | 1,549 |
| **Politiques** | | |
| Revenus | | |
| Contribution — Secrétariat d'État | | 112,000$ |
| Octrois — Secrétariat d'État — démarches juridiques | | 30,000 |
| Divers | | 273 |
| | | 142,273 |
| Dépenses | | |
| Personnes ressources | 72,549$ | |
| Salaires et avantages sociaux | 53,863 | |
| Cotisation — F.F.H.Q. | 17,428 | |
| Réunions, rencontres et colloques | 2,971 | |
| Frais de déplacements | 2,481 | |
| Perfectionnement | 1,618 | |
| Publicité | 1,460 | 152,370 |
| | | (10,097) |
| **Communications** | | |
| Revenus | | |
| Contribution — Secrétariat d'État | | 36,000 |
| Dépenses | | |
| Salaires et avantages sociaux | 25,964$ | |
| Publicité | 12,557 | |
| Recherche et documentation | 1,327 | |
| Livres et journaux | 1,034 | |
| Perfectionnement | 380 | |
| Réunions et rencontres | 359 | |
| Frais de déplacements | 217 | 41,838 |
| | | (5,838) |
| Excédent des revenus sur les dépenses | | 60,835 |
| Surplus (déficit), au début de l'année | | (70,296) |
| Surplus (déficit), à la fin de l'année | | (9,461)$ |

# UNE VISION À DÉFINIR!

## Le mandat du comité

En juin 1985, le Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine a confié à un comité ad hoc le mandat suivant:

"Évaluer, analyser et recommander les actions à prendre pour maintenir ou rehausser l'image et la crédibilité de la SFM."

Le Comité ad hoc sur les communications était composé de Gisèle Champagne, Michel Lagacé, Claude Forest, René Piché, Gilles Ferland (membre du conseil d'administration de la SFM) et de Charles Gagné (agent de planification et de recherche de la SFM).

## Une mise en situation

Si la SFM a senti le besoin de rehausser son image, c'est que sa crédibilité actuelle ne lui permet pas de mener à bien, comme elle le voudrait, ses objectifs. Le comité a donc été mis sur pied pour faire une analyse des malaises qui minent la crédibilité de l'organisme. Le public et, en particulier, les membres de la Société la perçoivent comme une organisation qui manque parfois de cohérence et de professionnalisme, dirigé par un leadership qui ne se renouvelle pas suffisamment et qui cherche une direction.

Le Comité conclut que la SFM n'a pas clairement défini son rôle à l'intérieur d'une infrastructure franco-manitobaine très développée. Et, en tant que porte-parole de la communauté francophone, la SFM n'a jamais proposé de vision de l'avenir à ses membres. Dans ce contexte, toute action semble relever de l'improvisation.

## Le malaise de base

Le Comité ad hoc sur les communications est d'avis que le malaise de base à la SFM ne se situe pas au niveau de l'image, mais bien au niveau du contenu. Il existe nettement un vacuum philosophique qui prive la communauté d'un sens de l'avenir.

Dans sa planification actuelle, la SFM ne possède pas une vue d'ensemble sur le développement des divers secteurs d'activités. Son rôle est parfois ambigu. D'une part, l'organisme est centré sur la revendication politique tandis que, d'autre part, il consacre des efforts nombreux dans le développement économique et communautaire.

Les résultats obtenus en 1985 par le jugement de la Cour suprême en juin, et l'ordonnance du même tribunal qui a suivi en novembre, montrent clairement que la SFM est en mesure de s'acquitter honorablement de son mandat politique.

Le rendement dans les autres secteurs n'est toutefois pas si facile à mesurer. Au chapitre du développement communautaire, par exemple, la SFM a joué un rôle de suppléance, notamment en agriculture, sports et loisirs, culture et éducation. N'ayant pas défini clairement sa juridiction, la SFM a souvent répondu à des demandes précises qui l'ont entraînée dans toutes les directions. Il en est résulté une dispersion des énergies qui a handicapé sa force politique.

## Les conséquences

L'absence de contenu philosophique a de nombreuses répercussions aux niveaux des ressources humaines, financières et techniques.

D'abord, le leadership de la SFM se renouvelle très lentement. L'absence d'une vision clairement articulée aurait éloigné les chefs les plus susceptibles de relancer des idées et de mener des actions à terme. Le leadership est donc stagnant, plus impliqué dans le maintien d'un certain contrôle sur les moyens (un budget, un personnel, un organisme à protéger, par exemple) que par la réalisation d'objectifs à long terme. Pour certains, les chefs de la SFM sont «toujours les mêmes» et «ne sont pas représentatifs». C'est dans ces conditions que peuvent se produire les conflits d'intérêt.

Quand on parle de représentativité, il revient souvent à la SFM le partage entre les intérêts des régions rurales et des régions urbaines. Aussi, la Société est parfois déchirée entre la volonté des groupes de pression (les parents, les femmes, les jeunes) et celle de ses membres individuels. Enfin, les francophiles et les groupes ethniques franco phones ne sont pas encore invités à participer formellement, comme on pourrait l'espérer dans le contexte d'une société appelée à devenir bilingue. Bref, la SFM ne connaît pas bien sa clientèle.

Vues de l'extérieur, les actions de la SFM paraissent parfois incohérentes, réactives et sporadiques. Par ses gestes et décisions, la SFM s'est quelquefois aliénée ses propres membres.

Cela se produit d'abord parce que la Société n'a pas préparé ses membres à une orientation et à des objectifs. La Société manque de stratégie permanente de sensibilisation des Franco-Manitobain(e)s. Les déclarations surprennent alors bien du monde. Comme il n'y a pas non plus de stratégie cohérente de communication avec les médias, le public en général est mal préparé pour recevoir des nouvelles de la francophonie.

Dans la même veine, la consultation est difficile à la SFM, même en période de crise. Il arrive qu'on approche la population seulement lorsqu'il est trop tard pour changer la direction prise par le leadership. Les organismes et la population se sentent parfois manipulés.

De plus, les membres réunis une fois l'an en assemblée générale se font placer devant un fait accompli lorsqu'il est question d'orientation et de planification. Le débat de fond cède la place à la ratification d'un programme présenté au Secrétariat d'État quatre mois plus tôt en vue d'obtenir des subventions. L'exercice est donc limité à une levée de mains et à de stériles débats sur les mêmes vieilles questions de cuisine qu'on paraît incapable de régler.

Les malaises au niveau de la crédibilité et de la représentativité se multiplient lorsqu'il est question de financement. Quand le programme est fait, que les membres n'ont pas été appelés à contribuer en idées comme en argent, et que le gouvernement fédéral aussume la presque totalité du financement de la SFM, les membres ont toutes les excuses pour demeurer apathiques. Pour le public et les gouvernements provincial et municipal, la SFM passe quelquefois pour une agence fédérale. Les critères de subvention limitent aussi la direction que peut prendre la Société. Enfin, la SFM n'a pas de stratégie d'autofinancement pour assurer son indépendance de pensée et d'action à long terme.





*MOI, JE SUIS MANITOBAIN!*

## Les recommandations

**Le Comité veut donc que la SFM se donne un projet de société, définisse son rôle à l'intérieur de cette orientation globale, et se donne les outils nécessaires pour agir efficacement et de manière conséquente, comme condition à un regain de crédibilité et à la création d'une image positive. Le Comité a formulé un ensemble de quinze recommandations dont voici les trois principales.***

**— Que la SFM entame dans les plus brefs délais un processus qui impliquerait toute la communauté d'expression française dans l'élaboration d'une vision globale.**

**— Que la SFM entame une révision complète de l'infrastructure de la communauté francophone pour que soient clarifiés les mandats et les rôles des organismes et des institutions.**

**— Que la SFM développe un document de travail sur les orientations pour présenter à la communauté avant l'automne 1986.**

*** Le rapport complet du Comité ad hoc sur les communications sera disponible lors de l'inscription à l'assemblée annuelle de la SFM le 1er mars au Collège de Saint-Boniface.**

SAINT-BONIFACE/LA BROQUERIE

# «La navette a explosé au-dessus de nous»

**Tristes. Nous, devant notre téléviseur. Eux, Marie Comeault, Armand Comeault son mari et Gabriel Choiselat son frère, sur place. La navette spatiale américaine venait d'exploser sous nos yeux, quelques secondes après son décollage.**

Les vacances en Floride commençaient à peine pour les familles Comeault de Saint-Boniface et Choiselat de La Broquerie. Ils sont arrivés à Cap Canaveral le lundi pour assister au lancement de Challenger. Pour des raisons climatiques, le départ de la navette a été reporté au lendemain.

Ils sont donc revenus le mardi, comme les milliers de touristes qui voulaient voir les choses de plus près et en vrai.

Ce matin-là, il faisait froid et pour que l'attente paraisse moins longue, les spectateurs discutaient entre eux. «Tout le monde était joyeux, on avait hâte de voir partir la navette», se souvient Marie Comeault.

Après un nouveau report, et quelques aller et retour à la voiture pour se réchauffer, l'heure du départ est enfin arrivée: 11h38.

«Des hauts-parleurs placés tout au long de la route nous expliquaient ce qui se passait», raconte Gabriel Choiselat. «Le commentateur du centre spacial a souhaité bon voyage aux astronautes, puis le compte à rebours a débuté.»

«C'est très beau de regarder sur les lieux partir la navette. Beaucoup plus impressionnant qu'à la télévision. On la voyait très bien. Elle paraît immense. Quand elle s'arrache du sol, on dirait une énorme torche renversée. C'est aussi brillant que le soleil.»

«Tout paraissait normal,» note Armand Comeault, «On pensait la voir partir, monter, monter et disparaître au loin», explique



**Gabriel Choiselat: «Jamais je n'oublierai ça».**

Marie Comeault en joignant le geste à la parole.

«Au départ, cela fait autant de bruit qu'un avion qui dépasse le mur du son», précise Armand Comeault.

«Puis tout à coup, il y a eu un gros boum, un grand coup de tonnerre et un énorme nuage de fumée. Je me suis demandé «mais qu'est-ce qu'il se passe?» Machinalement, j'ai pris la photo sans comprendre ce qui arrivait vraiment, là au-dessus de nous. On a juste entendu «Major malfunction» dns les hauts-parleurs, mais on ne nous a pas dit immédiatement que la navette avait explosé.»

«Tout le monde pensait qu'elle allait revenir. Il y avait eu un problème mais elle allait amerrir ou retourner à la base», ajoute Marie Comeault. «Et puis on a vu un parachute descendre sans savoir ce que c'était exactement. On ne voulait pas le croire.»

«Des débris flambaient et retombaient à la mer en laissant de grandes traînées dans le ciel», précise Gabriel Choiselat.

Les témoins se sont interrogés pendant une dizaine de minutes puis «on nous a dit que ça avait explosé».

«Quand j'ai entendu ça, j'ai frisonné», se rappelle Gabriel Choiselat. Emue, sa soeur «avait comme envie de pleurer.»

«Ça m'a fait mal au coeur. Surtout en pensant aux familles qui étaient sur les lieux. Comme si j'assistais à des funérailles»,



**Marie et Armand Comeault: «On y retournera, car la navette n'explosera pas toujours et c'est vraiment très beau.»**

raconte Marie Comeault qui semble encore bouleversée.

«Les gens étaient silencieux, un peu paralysés. Tout le monde a cessé de parler. On aurait dit qu'ils voulaient partir tout de suite, et laisser ces images pénibles derrière eux. Moi aussi, je les refoulais, c'était tellement incroyable».

Ils ont dû attendre deux bonnes heures avant de quitter Cap Canaveral. «En Floride, c'était une tragédie. Dans tout le pays, les drapeaux étaient à mi-mât. Un vrai traumatisme.»

«Les journaux, la télévision, partout on revoyait les images de l'explosion. Et même encore aujourd'hui, c'est bien difficile de les oublier», commente Armand Comeault.

## Le train

«La propagande en a fait des héros, mais ces astronautes savaient quels risques ils encouraient. Pour moi, la catastrophe ferroviaire d'Alberta est encore plus dramatique, un accident de train ou de voiture, cela peut toucher n'importe qui.»

En tout cas, «c'est de l'argent gaspillé» d'après Gabriel Choiselat. Mais Armand Comeault estime qu'on «ne peut pas arrêter les progrès de la connaissance scientifique. Des risques, les gens en prennent depuis toujours. Et on ne reproche pas aux premiers immigrants en Amérique d'avoir choisi l'aventure.»

**Stéphane JARRE**

LA BROQUERIE

# La Chambre de commerce songe à joindre Crime Stoppers

**Dès sa prochaine réunion en mars, la Chambre de commerce de La Broquerie pourrait s'embarquer dans le programme Crime Stoppers.**

En effet, les 33 participants au souper-rencontre organisé par la Chambre de commerce mardi 18 se sont montrés très intéressés à la prévention du crime. Le village n'a pas de policier local. La sécurité est assurée par la GCR.

«La Broquerie est un village tranquille. Mais il vaut mieux prévenir. La plupart des commerçants sont venus écouter Gary Murphy de la Gendarmerie royale,» indique Norbert Durand, le directeur de la Chambre de commerce. La Broquerie compte environ 25 commerces. Les organisateurs avaient invité commerçants et pompiers.

L'originalité du programme Crime Stoppers, créé en 1976 au USA, est double. La personne qui appelle l'unique numéro de Crime Stoppers au Manitoba est assurée de préserver son anonymat. Si l'information fournie a permis de résoudre le crime, l'informateur reçoit une récompense. Notons que 90 pour cent des personnes refusent de prendre l'argent.

Crime Stoppers a réparti le Manitoba en trois sections: Winnipeg, Brandon et sept régions rurales. La Broquerie se trouve dans East-Man. Chaque village peut participer au programme. Coût: 10 cents par personne par année. Soit 150$ pour La Broquerie.

«Bien entendu, la Chambre de commerce compte sur l'appui des commerçants, de la municipalité et du village non incorporé de La Broquerie pour financer le programme» précise Norbert Durand.

Déjà les gens de La Broquerie peuvent appeler le numéro de Crime Stoppers. À condition bien sûr qu'ils soient au courant de l'existence du programme. Si la Chambre de commerce joint Crime Stoppers, elle s'assurera, via la publicité, que tous les villageois(e)s connaissent Crime Stoppers.

**B.B.**

# ETAT FINANCIER (suite)

## SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

**Rapport des vérificateurs Forest Guénette Chaput**

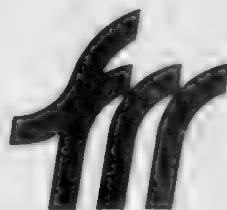


Tableau "5"

**Notes complémentaires** Au 31 mars 1985

**Note "1" Conventions et pratiques comptables**

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus en appliquant la pratique suivante:

**Actif mobilier**

Les additions à l'ameublement et d'équipement sont portées aux dépenses de l'année.

**Note "2" Compte recevable**

| | |
|---|---|
| Dons — Secrétariat d'État — Maison Franco-Manitobaine | 100,000$ |

**Note "3" Fonds de capital**

Les fonds du Fonds de capital en dépôt à La Fédération des Caisses Populaires du Manitoba Inc. sont logés en garantie à La Fédération des Caisses Populaires du Manitoba Inc. pour les marges de crédit de la société Presse Ouest Ltée.

**Note "4" Encaisse et dépôts à La Fédération des Caisses Populaires**

| | |
|---|---|
| Petite caisse | 100$ |
| Marge de crédit | (54,573) |
| Dépôt à terme | 91,000 |
| | 36,527$ |

La marge de crédit est garantie par l'assignation des fonds provenant du Secrétariat d'État. Le dépôt à terme de 91,000$ est en garantie pour une lettre de crédit de 91,000$.

**Note "5" Emprunt — F.F.H.Q.**

L'emprunt payable à la F.F.H.Q. ne stipule aucune date de paiement, taux d'intérêt ou garantie.

**Note "6" Constitution**

La Société Franco-Manitobaine est une société sans but lucratif incorporée selon les lois du Manitoba.

**Note "7" Éventualité**

La Société questionne la validité de factures d'environ 114,000$ qu'elle a reçues pour des honoraires et dépenses qui auraient été encourus au cours de l'année précédente. Aucune provision n'a été comptabilisée puisque la résolution éventuelle du conflit ne peut être déterminée à ce moment. Par contre, la Société conteste la facture de 34,153$ qu'elle a déjà payée et réclame un remboursement de 9,491$ sur la somme totale des deux montants dus.

**Note "8" Filiales**

Les filiales La Maison Franco-Manitobaine Ltée et Presse Ouest Ltée ne sont pas consolidées dans les états financiers.

## Nécrologie

**Blanche Paillé**

Lundi le 10 février 1986 s'éteignit paisiblement au Centre Hospitalier Taché, Mlle Blanche Paillé dans sa 91e année et autrefois de Saint-Charles au Manitoba.

Elle était la seule survivante de la famille d'Alphonse Paillé et d'Émélie Désaulniers. Dix frères et quatre soeurs l'avaient précédée: François, Cordiana, Joseph, o.m.i., Marie-Louise (Mme Laurin), Donat, Antonie, Sr Marie Liguori (Marie-Anne), Monsignor Clovis, Nérée, Sr Marie-Lauriana (Cécile), Arthur, Georges, Dionis et François-Xavier.

De la ferme paternelle à Saint-Charles au Manitoba, elle avait élu domicile rue Hamel et de là, elle avait successivement emménagé à Casa Bonita, au Foyer Chez Nous et finalement, depuis deux ans et demi au Centre Hospitalier.

Toute sa vie durant, elle fut une grande dévote avec une prédilection spéciale pour Ste-Anne et les missions.

Elle laisse de nombreux neveux et nièces. La messe fut célébrée par l'abbé Marcel Carrière en la Cathédrale de Saint-Boniface le 13 février 1986 à 10h, suivie de la sépulture dans le lot familial au cimetière de Saint-Charles.

La maison Coutu avait charge des dispositions.

La famille remercie bien sincèrement le personnel du Centre Hospitalier Taché.

## Nécrologie

**Gabrielle (Tourigny) Pierret**

Née à Wolseley en Saskatchewan le 19 juillet 1908, Mme Pierret est décédée le 5 février dernier à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 77 ans.

Elle enseignait à Storthoaks lors de son mariage et y résida avec son mari jusqu'en 1976, alors que retirés, ils s'établirent au Manitoba.

À la mort de M. Pierret, Madame continua à demeurer au Foyer Chez-Nous jusqu'en mai 1985. C'est avec regret que ses voisines la virent partir alors, pour le Centre Taché et celles qui ont pu assister aux funérailles nous disaient garder d'elle «le souvenir d'une personne douce mais vaillante, au sourire imprégné de tendresse et de bonté, et qu'elles aimaient beaucoup.»

Mme Pierret laisse dans le deuil son unique fille Sr Evelyn, des Filles de la Croix, une soeur Mlle Antoinette Tourigny de Wolseley, 2 beaux-frères: Jules Pierret et sa femme Blanche de Storthoaks et André Pierret et sa femme Dorothée de Montréal, ainsi qu'une belle-soeur Irma Smith de Winnipeg, plusieurs neveux, nièces et cousins. À ce deuil s'unissent aussi plusieurs connaissances et amis dont un bon nombre de Filles de la Croix.

Le 7 au salon mortuaire Desjardins, prières, paroles de Dieu et chants bien appropriés traduisaient les sentiments d'une assistance recueillie, réunie à la soirée funérairer présidée par l'abbé Paul Campeau, vicaire de Sainte-Bernadette où depuis 1976 Sr Evelyn collabore.

Le lendemain à l'Eucharistie des funérailles à la cathédrale, l'abbé Marcel Carrière, célébrant, dans son homélie, comme l'avait fait son confrère la veille, fit ressortir la Foi de Mme Pierret. Foi qui l'a toujours guidée et où elle a puisé la simplicité et la tendresse qui la caractérisaient et ce sourire «de jeunesse» et accueillant, qu'elle a rayonné tout au long de sa vie d'institutrice et des années passées parmi nous

Au retour du cimetière de Saint-Boniface un goûter au sous-sol de la Cathédrale réunissait parents et amis autour de Sr Evelyn

Celle-ci et sa parenté remercient le personnel du Centre Taché et du service ECU 5, pour les soins diligents prodigués à leur chère Gabrielle. Leur gratitude s'adresse aussi, à tous ceux et celles qui ont témoigné leur sympathie, soit par cartes, lettres ou offrandes de messes, soit en assistant à la veillée de prière ou aux funérailles.

Un merci bien particulier aux 7 membres du clergé, concélébrant avec l'abbé Carrière, à Sr Vermette et la chorale ainsi qu'à Priscille Cormier, organiste.

Que «Maman Pierret» du haut du ciel obtienne, à ceux et celles qui ont entouré Sr Evelyn, de rayonner cette paix dont le monde a tant besoin!

# La page de Bicolo

*Bonjour les amis,*
*En voyant ma photo vous avez sans doute devinés que je suis rendu en Suisse. Même si ce pays est petit il y a tant de choses à voir et à faire. Leurs montagnes enneigées sont de toute beauté, c'est pourquoi l'on retrouve ici tant de touristes. C'est le rêve des alpinistes et des skieurs.*

*Ce pays libre où la paix règne rend ces gens très chaleureux.*

*Bicolo*

**Ces gigantesques cornes des Alpes appelés «Alphorns» sont des instruments à vent qui imitent les mugissements d'un troupeau de boeufs.**

On compte plus de 6,445,000 d'habitants. Berne est la capitale de la Suisse. Les autres villes principales sont Zurich, Bale, Lucerne, Genève et Lausanne.

La monnaie est le franc suisse.

Trois langues officielles: l'allemand, le français et l'italien.




### Héro de la Suisse

As-tu déjà entendu parlé de Guillaume Tell. Au 14e siècle Guillaume Tell de l'empéreur fut arrêté par le bailli Gessler et celui-ci le sachant habile archer, le condamna à traverser d'une flèche une pomme placée sur la tête de son jeune fils. S'il refusait, tous deux seraient mis à mort. Il en sortit victorieux et plus tard Guillaume Telle tua Gessler, il lui décocha une flèche en plein coeur. Il est reconnu comme le héro de l'indépendance.

La Suisse est fière de son indépendance, même si des hommes reçoivent l'entraînement militaire (en cas d'urgence) il n'y a pas dans ce pays une armée régulière. Ils gardent leurs armes et leur uniformes à la maison.

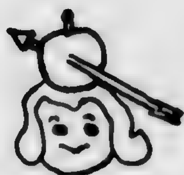
### Ressources naturelles:

Leurs ressources naturelles sont limitées, ils ont plusieurs industries importantes. On importent les matières crues et l'on fabrique des matériaux de haute qualité tels que équipements électriques, machines industrielles, et ils sont surtout reconnus pour fabriquer des horloges et des montres à mécanique de précision.

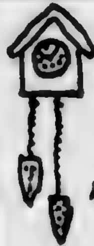
Ils produisent le fromage en grande quantité et son très reconnus pour leur fameux chocolat, que tu retrouves dans beaucoup de pays, même au Manitoba.

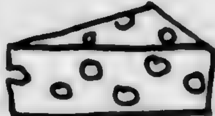
---

## Peux-tu faire ce MOTS-CROISÉS? Aide-toi des dessins.

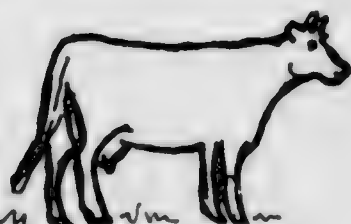














### HORIZONTAL

1. Monnaie de la Suisse.
2. Capitale de la Suisse.
3. Appareil avec bracelet qu'on porte au poignet.
4. Femelles de l'espèce bovine.
5. Appareil servant à indiquer l'heure.
6. Fruit placé sur la tête du fils de Guillaume Tell.
7. Sport des ascensions en montagnes.
8. Ville au centre de la Suisse.

### VERTICAL

9. Pâte alimentaire composée de cacao et de sucre
10. Produit laitier; ça se sert bien avec des raisins ou du vin.
11. "Personnage" important qui visite la Suisse aujourd'hui.
12. Principal produit agricole de ce pays.
13. Prénom d'un héro légendaire
14. Ville où l'on parle surtout le français
15. Ville très riche de la Suisse commencent par Z
16. Sport très pratiqué et favori des touristes.



RÉPONSES

1. Franc
2. Berne
3. Montre
4. Vaches
5. Horloge
6. Pomme
7. Alpinisme
8. Lucerne
9. Chocolat
10. Fromage
11. Bicolo
12. Blé
13. Guillaume
14. Genève
15. Zurich
16. Ski

**Les «saint-bernards» sont des gros chiens très intelligents et reconnus pour sauver les voyageurs perdus ou en détresse.**

**Leur nom vient d'un groupe de moines du Monastère de Saint-Bernard dans les Alpes de la Suisse qui ont entraîné ces chiens à sauver des gens pris dans des tempêtes de neige ou dans des avalanches. Ils peuvent sentir une personne sous plusieurs pieds de neige, ensuite ils jappent très fort pour appeler au secours.**

**Le saint-bernard pèse entre 54 et 108 kg.**




**Cette petite fille, habillée de façon traditionnelle, t'offre un beau morceau de fromage qu'elle vient de fabriquer avec l'aide de sa maman.**

## Mes amis m'écrivent...

Bonjour Bicolo,
Un merci sincère à toi Bicolo pour le prix du Concours de Noël. Le casse-tête de 500 morceaux a su me tenir occupée pendant les vacances et j'ai beaucoup joui de la lecture de «l'Ordinateur égaré».
Bonne année Bicolo!

**Une amie, Julie Legal**

Merci beaucoup Bicolo pour m'avoir donné les beaux cadeaux juste avant Noël!

De ton amie,
**Colette Chaput, Saint-Boniface**

Cher ami Bicolo,
Bonne et heureuse année! J'étais content d'être gagnant pour le Concours de Noël... Je joue avec ma pâte à modeler et ma petite soeur Josianne (7 mois) aimerait mâcher mes moules!!!

Merci beaucoup,
**Martin Bruyère, Saint-Boniface**

Cher Bicolo,
Merci pour les beaux prix au Concours de Noël. J'aime bien les livres «Découpage et coloriage», «Dans la neige» ainsi que les marqueurs.
Je m'amuse beaucoup avec tout ce que tu m'as donné.
Je t'aime, ...des grosses bises!

Ton amie toujours,
**Natalie Lafond, St-Jean-Baptiste (Man.)**

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour les beaux prix que tu nous a envoyés. Nous avons beaucoup de plaisir à participer à tes concours.

Tes amis,
**Serge et Bruno Arpin, Winnipeg**

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour les deux livres que j'ai reçus avant Noël. Je les trouve intéressants et beaux et tu m'as fait bien plaisir.

Ton ami,
**René Laberge, Saint-Boniface**

## GAGNANTS Concours — La ceinture fléchée

| | |
|---|---|
| **12-14 ans** | |
| Colette Lebrun | Ste-Anne (Manitoba) |
| Renée Lavergne | St-Pierre-Jolys (Manitoba) |
| **10-11 ans** | |
| Suzanne Guimond | St-Georges (Manitoba) |
| Chantal Gratton | St-Laurent (Manitoba) |
| Daniel Carrière | St-Pierre-Jolys (Manitoba) |
| Darryl Mulholland | Whitehorse (Yukon) |
| **8-9 ans** | |
| Lynne Curé | St-Pierre-Jolys (Manitoba) |
| Connie Lemine | Powerview |
| David Plamondon | Ile-des-Chênes (Manitoba) |
| Michelle Bernard | St-Claude (Manitoba) |
| Martine Ruest | St-Pierre-Jolys (Manitoba) |
| **6-7 ans** | |
| Joël Druwé | 11, baie Falconer (Saint-Vital) |
| Dacey Bruce | St-Laurent (Manitoba) |
| Reynald Collette | 336, rue Dumoulin (St-Boniface) |
| Jamie Dumont | St-Laurent (Manitoba) |
| Nicolas Wlock | 199 Lyndale (St-Boniface) |
| Joël Perreault | 26 Appelmans (Winnipeg) |
| **3-4-5 ans** | |
| Zeineb Soufi | 537, rue St-Jean-Baptiste |
| Micheline Gagné | St-Pierre-Jolys (Manitoba) |
| Monique Bohémier | Lorette (Manitoba) |

**MERCI!**

**Bicolo et ses ami(e)s remercient le Festival du Voyageur pour les prix de tuques, ceintures et gilets (T-shirts). Vous nous faites bien plaisir!**
**Bon Festival à vous tous!**










### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE ANNE PIERRET, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 24 mars 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour du mois de février 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE BLANCHE GARIEPY, de la ville de Portage La Prairie, province au Manitoba, retirée, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 25-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 21 mars 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de février 1986.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

# Oui, vous pouvez combattre le *burn out*




**Jeannette FILION-ROSSET**

*L'auteure est titulaire d'une maîtrise en psychologie*


**COMMENTAIRE**

**La dépression d'épuisement, communément appelée «burn out», est un phénomène très répandu depuis quelques années.**

Caractérisée par un malaise généralisé avec des symptômes physiques des sentiments de dépression, de lassitude et de dégoût, la dépression d'épuisement est l'aboutissement d'un continuum de stress au travail. La personne devient complètement vidée de ses ressources sur les plans physique, affectif et de l'attitude.

La dépression d'épuisement n'apparaît pas de façon soudaine, sans signe avant-coureur. Au contraire, elle se prépare de longue date, parfois de façon si insidieuse qu'il est facile de passer outre aux signes avertisseurs et de se retrouver dans la situation où il faut recourir à de l'aide professionnelle.

**Les signes avant-coureurs ou les premiers symptômes qui se manifestent sont de façon générale les suivants:**

• *insatisfaction de plus en plus grande au travail. La personne perd le goût d'aller au travail et n'y trouve plus de joies ou de défis comme auparavant.*

• *apparition de plusieurs problèmes de santé mineurs. Ceux-ci peuvent être des maux de tête, d'estomac, de dos, de rhumes à répétition ou des perturbations de sommeil.*

• *problèmes dans le milieu de travail. La personne peut réagir de façon incongrue ou inappropriée face à ses collègues ou à des situations de travail. Irrascibilité et coupure des contacts sociaux se manifestent de plus en plus.*

• *perte graduelle d'estime de soi, de confiance en soi et en ses compétences.*

Ces problèmes dans le milieu de travail et face à soi-même accentuent les symptômes d'ordre physique et émotif et conduisent la personne vers une apathie totale et une incapacité grandissante de mobiliser les ressources intérieures pour répondre aux exigences extérieures.

**Lorsque la personne a atteint un stade d'épuisement total, l'intervention thérapeutique devient nécessaire.**

Consulter un médecin de famille est important afin de déterminer si la cause de cet état n'est pas d'ordre physique; celui-ci pourra référer au besoin à d'autres professionnels de la santé. L'intervention thérapeutique devient une entreprise complexe lorsque la personne atteint ce stade d'épuisement total. D'où l'importance de réagir promptement dès l'apparition des signes avant-coureurs.

**Est-ce le travail qui cause cet épuisement ou bien est-ce la personne elle-même à cause de certaines caractéristiques?** En fait les deux sont à l'origine de cet état. Par rapport au travail, les facteurs qui sont les plus grands générateurs de stress sont, d'une part, la notion de responsabilité sans le pouvoir. (*C'est-à-dire que la personne qui a la responsabilité directe de faire fonctionner le «système» tout en n'ayant pas le pouvoir de changer ce même système ou d'influer sur celui-ci vit plus de stress que les détenteurs du pouvoir*). D'autre part, les personnes qui n'ont pas d'emprise sur le rythme du travail sont vouées à vivre plus de stress.

Du côté de la personne, certaines caractéristiques personnelles provoquent aussi plus de stress. Par exemple, les personnes qui ont un sens exagéré du temps, qui sont toujours pressées, qui n'ont jamais le temps de rien faire, qui ont un très fort esprit de compétition et d'acharnement au travail sont plus sujettes aux maladies coronariennes ainsi qu'aux dépressions d'épuisement.

## Le stress

En second lieu, les personnes qui n'ont pas le sentiment d'avoir une certaine maîtrise sur leur milieu et leur destin, montrent aussi des prédispositions au «burn out». En troisième lieu, le système de l'échelle de valeurs de la personne influence beaucoup la quantité de stress vécu dans sa vie. Si, par exemple, le travail revêt beaucoup d'importance non seulement pour des considérations économiques, mais aussi pour des raisons d'estime de soi et de réalisation de soi, la personne est plus vulnérable au stress, si les conditions de travail sont défavorables.

**Peut-on PRÉVENIR la dépression d'épuisement? Bien sûr que oui! Voici quelques moyens simples:**

• *apprendre à séparer le travail et la vie personnelle et familiale. C'est important d'adopter des stratégies pour encourager une nette coupure entre la maison et le bureau et de laisser derrière soi les problèmes professionnels à la fin d'une journée.*

• *adopter un mode de vie plus sain où la nutrition, l'exercice physique, la relaxation et les loisirs auront une excellente place.*

• *écouter les signaux du corps. Le corps parle toujours quand quelque chose ne va pas; il s'agit d'écouter ses messages, de les décoder et de s'en occuper. Le corps est toujours le premier témoin des signes avant-coureurs.*

• *apprendre à investir son énergie émotionnelle à différents endroits, c'est-à-dire la famille, le travail, les amis, les sports, les loisirs, le bénévolat, etc. Comme ça, si les choses vont mal dans un secteur, les autres investissements aideront à tenir le coup!*

• *ne pas avoir peur de consulter, d'aller en thérapie de support, de chercher de l'aide, car pour sa santé comme pour bien d'autres choses, il vaut toujours mieux «prévenir que guérir.»*

**Si vous êtes une personne qui souffrez présentement d'une dépression d'épuisement, n'oubliez pas que vous pouvez en faire un événement positif.** Il y a beaucoup à apprendre d'une telle situation. La dépression comme n'importe quel autre événement important de la vie, porte en elle un appel. La dépression d'épuisement peut devenir une force, une énergie positive signifiant que le temps est venu de s'arrêter et de cesser de tourner en rond inutilement.

Elle peut être une force parce qu'elle oblige la personne à prendre le TEMPS de se regarder, d'analyser sa situation et d'effectuer les changements nécessaires vers un nouveau départ. Elle manifeste, sans équivoque, que c'est le temps de REFAIRE LE PLEIN, dans tous les sens du terme.

De toute façon, il est toujours utile de se rappeler que CE N'EST PAS CE QUI ARRIVE QUI EST IMPORTANT, mais c'est COMMENT ON LE PERÇOIT, COMMENT ON LE VIT, COMMENT ON L'ACCEPTE ET CE QU'ON FAIT AVEC CET ÉVÉNEMENT.

**Pour toutes les personnes qui ont des doutes sur leur situation actuelle, voici un petit test qui peut vous aider à réfléchir sur votre condition actuelle et vous inviter à écouter attentivement les signaux de votre organisme.**

## Êtes-vous sujet à la dépression d'épuisement?

Réévaluez vos six derniers mois. Remarquez-vous des changements en vous ou autour de vous, par exemple au travail, dans la famille, dans les situations sociales? Allouez environ 30 secondes à chaque réponse. Puis assignez-vous un chiffre de 1 à 5 *(1 pour peu ou pas de changement et 5 pour un très grand changement)* afin d'indiquer le degré de changement perçu.

1) Vous fatiguez-vous plus facilement? Vous sentez-vous plutôt fatigué qu'énergique?
1 2 3 4 5

2) Êtes-vous agacé quand des personnes vous disent: «T'as pas l'air en forme dernièrement»?
1 2 3 4 5

3) Travaillez-vous de plus en plus fort et accomplissez-vous de moins en moins?
1 2 3 4 5

4) Êtes-vous de plus en plus cynique et désabusé ?
1 2 3 4 5

5) Êtes-vous souvent envahi par un sentiment de tristesse inexpliquable?
1 2 3 4 5

6) Avez-vous un tendance à oublier? (rendez-vous, échéances, objets personnels)?
1 2 3 4 5

7) Êtes-vous de plus en plus irritable? de plus en plus emporté? de plus en plus déçu des personnes autour de vous?
1 2 3 4 5

8) Voyez-vous moins souvent les amis et la parenté?
1 2 3 4 5

9) Êtes-vous si occupé que vous oubliez même des actes routiniers tels qu'un appel téléphonique, un travail à faire, etc.?
1 2 3 4 5

10) Souffrez-vous de malaises physiques? (douleurs, maux de tête, de dos, rhume qui ne guérit pas, etc.)?
1 2 3 4 5

11) Vous sentez-vous perdu quand c'est le temps d'arrêter une activité?
1 2 3 4 5

12) Est-ce que le bonheur est quelque chose d'impossible pour vous?
1 2 3 4 5

13) Êtes-vous incapable d'avoir un sens d'humour, de rire de vous-même?
1 2 3 4 5

14) Est-ce que le sexe est plus une corvée qu'un plaisir?
1 2 3 4 5

15) Avez-vous très peu de chose à dire aux autres?
1 2 3 4 5

Maintenant établissez de façon globale votre place sur l'échelle de la dépression d'épuisement. Gardez à l'esprit que ceci n'est qu'une APPROXIMATION de votre situation actuelle. Seulement un guide sur la route de la recherche d'une meilleure vie. Ne vous laissez-pas décourager par un total élevé, cependant accordez-y l'attention nécessaire.

La dépression d'épuisement peut se changer en positif, peu importe depuis quand elle vous assaille. Le total élevé indique que LE PLUS VITE VOUS ALLEZ COMMENCER À VOUS OCCUPER DE VOUS-MÊME, LE MIEUX CE SERA...

**ÉCHELLE DE LA DÉPRESSION D'ÉPUISEMENT**

| | |
|---|---|
| 0-25 | Tout va bien. |
| 26-35 | Certains points sont à surveiller. |
| 36-50 | Vous êtes un candidat. |
| 51-56 | Vous êtes en train de vous épuiser. |
| 56 + que 65 | Vous êtes dans une position dangereuse qui menace votre santé physique et mentale. |

*(Le test est traduit de* **Burn Out** *du Dr Herbert J. Freudenberger.)*

## APEPSIE

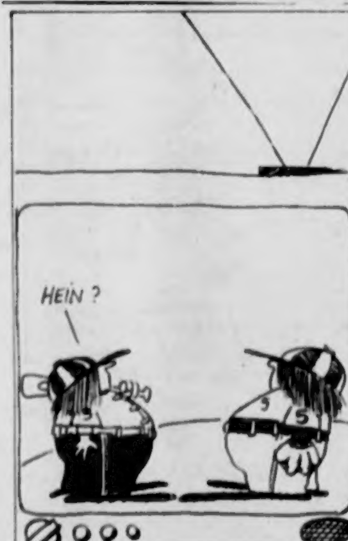
Daniel Tougas
Jean-François Belisle

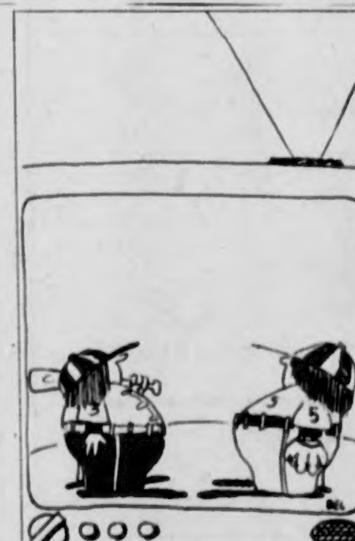
"L'ÉCOLE D'IMMERSION FAVORISERA-T-ELLE À L'AVENIR UNE NOUVELLE COMPRÉHENSION ENTRE FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES DANS LA PROVINCE?"







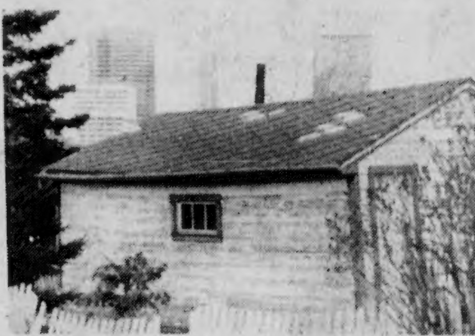


Un CORE rajeuni?

# Après les trottoirs, les piétons





Lucien CHAPUT

## POINT de CONTACTS

*Le carrefour de l'actualité municipale*

**C'est un secret de polichinelle. Tout le monde sait que le programme de réaménagement du centre-ville de Winnipeg (CORE) sera renouvelé. Les trois gouvernements impliqués (le fédéral, la province et la ville de Winnipeg) se sont même mis d'accord sur les montants d'argent qui seront disponibles pour le projet.**

Le problème, c'est que le gouvernement fédéral *(les conservateurs)* et, sans doute, la ville de Winnipeg *(plus conservateur que néo-démocrate)* n'ont aucunement l'intention de signer l'accord pendant que les néos sont en pleine campagne électorale.

C'est la seule sage façon d'agir, proclame en éditorial le Free Press. Après tout, si les Manitobain(e)s élisent un gouvernement conservateur le 18 mars, le nouveau gouvernement voudra peut-être modifier certaines clauses de l'entente.

On se souvient trop bien, poursuit d'un ton pédagogique le quotidien qui a presque été obligé de déménager de la rue Carlton à cause du programme CORE, ce qui s'est passé il y a cinq ans. Les néos, ayant accédé au pouvoir après que le programme CORE avait été signé, ont mis tout le projet en péril en tentant de la refaçonner à leur façon.

Loin de nous l'intention d'asperger ou de condamner les activités de l'un ou de l'autre gouvernement. L'essentiel, c'est que le programme CORE sera renouvelé. Et peu importe le gouvernement en place, il y aura de s négociations et des changements à apporter tout au long de son existence.

Ce qui est important de souligner, par contre, c'est que les promoteurs de projets spécifiques gagnent quelques mois de plus pour faire valoir les mérites de leurs projets.

C'est un point qui n'est pas sans importance dans le cas de nouveaux projets pour le quartier de Saint-Boniface. D'autant plus que l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (AECUSB), vient tout juste de rendre publique une étude qui documente un besoin de logement pour les étudiants du Collège.

En résumé, la situation se présente comme suit. En janvier 1986, 259 des étudiants fréquentent le Collège Saint-Boniface venaient de l'extérieur de Winnipeg. De ces étudiants, 39 pour cent résidaient à l'extérieur du quartier de Saint-Boniface.

Mais il y a plus. D'après l'enquête menée par l'AECUSB, un étudiant dépense, mensuellement, en moyenne, 232$ pour le loyer, 117$ pour la nourriture et le transport, et 73$ pour les loisirs. Au total donc, les étudiants dépensent 767 180$ durant l'année scolaire *(septembre à avril)* dans leur quartier.

La conclusion du rapport: si on pouvait accommoder toute la clientèle étudiante à titre de résidants temporaires dans le quartier de Saint-Boniface, 300 000$ de plus seraient injectés dans le quartier.

Mais on ne peut pas accommoder toutes ces personnes à Saint-Boniface. Pour la simple raison que le taux de vacance dans le quartier est presque nul *(zéro pour cent dans le cas des garçonnières, 0,6 pour cent dans le cas d'un appartement de deux chambres à coucher en octobre 1985)*.

La solution proposée par l'AECUSB? Faire du Collège un campus vivant; fournir une nouvelle clientèle aux commerces du quartier en construisant une résidence pour les étudiants fréquentent le Collège de Saint-Boniface.

C'est un projet qui cadrerait bien avec les objectifs du programme CORE. Après tout, CORE a contribué à la construction de l'Accueil colombien. Ça pourrait même être un nouveau volet du programme: le programme de rajeunissement du quartier. Un quartier qui a, après tout, 14 pour cent de plus de personnes âgées que la moyenne winnipégoise.

Des piétons pour les nouveaux trottoirs du boulevard Provencher gracieuseté de CORE, peut-être?

* * *

**POINT à la LIGNE:** *Le moins qu'on puisse dire du grand comédien Clint Eastwood* (tantôt cowboy, tantôt policier), *c'est qu'il n'est pas encore aussi ambitieux que Ronald Reagan, le comédien devenu président des Etats-Unis.*

*Figurez-vous que Clint «Dirty Harry» Eastwood se présente aux élections municipales de la ville de Carmel en Californie. Pas au poste de sheriff. Mais à la mairie!*

*Le maire en place, Charlotte Townsend, ne s'inquiète pas de son avenir politique pour autant. «Qui préferiez vous à la tête de votre ville, un star du monde du film ou une personne qui a passé sa vie dans les affaires civiques?»*

*On sait ce que les Américains ont répondu lorsque le choix était entre Carter et Reagan. Ils préfèrent les vedettes!*

*Rien n'indique que Clint Eastwood aspire au titre du président des States. C'est plutôt le contraire. Il semblerait qu'il se présente à la mairie parce que le conseil de ville lui avait refusé un permis pour construire un édifice tout près de son auberge, la Hog's Breath Inn.*

*Dire que même aux States, on se présente toujours aux élections municipales pour les mêmes raisons.*